

La discipline à l'école maternelle

Marine Roponus

▶ To cite this version:

Marine Roponus. La discipline à l'école maternelle. Education. 2012. dumas-00759905

HAL Id: dumas-00759905 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00759905

Submitted on 3 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MASTER 2 SMEEF SPÉCIALITÉ « PROFESSORAT DES ÉCOLES » ANNÉE 2011/2012 SEMESTRE 4

INITIATION À LA RECHERCHE

MÉMOIRE

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT : ROPONUS MARINE

SITE DE FORMATION : DOUAI

SECTION: M2 A

Intitulé du séminaire de recherche : sciences humaines et sociales Intitulé du sujet de mémoire : la discipline scolaire à l'école maternelle

Nom et prénom du directeur de mémoire : Mme Durant Mireille

Direction

365 bis rue Jules Guesde BP 50458 59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel: 03 20 79 86 00 Fax: 03 20 79 86 01 Site web: www.lille.iufm.fr



SOMMAIRE

-	• .	
Rem	erciement	C
TO CITE		

Introduction		
I. REVUE DE LITERRATURE	page 3	
1. L'indiscipline de l'élève à l'école maternelle : analyse conceptuelle		
1.i. Le concept d'indiscipline	page 3	
1.ii. Le concept de violence	page 4	
1.iii. Le concept d'incivilité	page 6	
2. Analyse historique de la discipline en lien avec l'évolution du statut de l'enfant		
2.i. Une discipline inexistante	page 7	
2.ii. Le XVIIIème siècle : une opposition entre deux disciplines	page 8	
2.iii. Une révolution disciplinaire	page 10	
2.iiii. Les différentes formes de la discipline scolaire existantes à l'école primaire	page 12	
3. Analyse de la discipline dans les écoles maternelles	page 14	
3.i. Le portrait de l'enfant âgé de deux à cinq ans	page 14	
3.ii. Ce que disent les textes officiels	page 15	
3.iii. Les formes de la discipline à l'école maternelle	page 16	
II. PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES	page 18	
III. METHODOLOGIE	page 20	
1. Confronter les dire et les faire	page 21	
2. L'observation comme témoin de la réalité	page 22	
2.i. Les raisons de l'utilisation de cet outil	page 22	
2.ii. La réalisation de l'outil observateur	page 23	
3. Le questionnaire comme témoin des représentations	page 25	
3.i. Les raisons de l'utilisation de cet outil	page 25	
3.ii. La réalisation du questionnaire	page 25	
4. Limites et intérêts de ces outils de recherche		
5. L'analyse des résultats	page 28	
IV. RESULTATS	page 29	
1. Résultats des questionnaires des professeurs observés		

1.i. Aspects sociologiques des professeurs	page 29
1.ii. Caractéristiques des classes	page 30
1.iii. Conceptions et représentations de l'enfant et de l'élève	page 30
1.iiii. Moyens pour aider l'enfant à devenir élève	page 32
1.iiiii. Représentations de la discipline	page 34
2. Résultats des observations	page 36
2.i. Observations des comportements des enseignants	page 36
2.ii. Observations des moyens utilisés par l'enseignant face à	page 37
l'incivilité d'un élève	
2.iii. Les comportements face auxquels l'enseignant réagit	page 39
3. Résultats des questionnaires de professeurs débutants	page 40
3.i. Aspects sociologiques des professeurs débutants	page 40
3.ii. Caractéristiques des classes	page 40
3.iii. Conceptions et représentations de l'enfant et de l'élève	page 40
3.iiii. Moyens pour aider l'enfant à devenir élève	page 41
3.iiiii. Représentations de la discipline	page 43
V. INTERPRETATION DES RESULTATS	page 45
1. Analyse des différentes formes de la discipline scolaire à l'école maternelle	page 45
1.i. Les punitions observées	page 45
1.ii. Les punitions présentées dans les questionnaires	page 46
1.iii. Confrontation de l'observation et du questionnaire	page 47
1.iiii. Les punitions des enseignants débutants	page 47
2. Première explication des formes de la discipline scolaire utilisées à	page 48
l'école maternelle : une conception« cachée »	F9.
2.i. Celle des enseignants observés	page 48
2.ii. Celle des enseignants débutants	page 51
2.iii. Confrontation	page 51
3. Seconde explication : la conception de la discipline scolaire	page 52
4. Troisième explication : l'ancienneté de l'enseignant	page 55
5. Quatrième explication : le sexe de l'enseignant	page 56
6. Analyse des effets de certaines formes disciplinaires utilisées par les	page 56
professeurs des écoles maternelles face à l'incivilité des élèves	•
6.i. Les effets de la punition privative	page 56
6.ii. Les effets de la punition menaçante	

VI. CONCLUSION	page 59
1. Bilan général	page 59
2. Réponse à la problématique	page 60
3. Les apports de la recherche	page 61
4. Les apports pour ma pratique enseignante	page 61
Bibliographie	page 63
Annexes	page 66
1. Grilles d'observations	page 1
1.a grille d'observation n°1	page 2
1.b grille d'observation n°2	page 3
1.c grille d'observation n°3	page 4
2. Questionnaire	page 5
3. Grilles d'analyses	page 13
3.a. grille d'analyse n°1	page 13
3.b. Grille d'analyse n°2	page 16
3.c. Grille d'analyse n°3	page 17
Quatrième de converture	

REMERCIEMENTS

Avant de commencer la lecture de ce mémoire, je tiens à remercier les différentes personnes qui m'ont aidé à la réalisation de ce travail et celles qui y ont participées.

Dans un premier temps, je tiens à remercier Madame Durant, directrice de ce mémoire, pour sa patience, pour son aide ainsi que pour les précieux conseils qu'elle m'a donnés. Je tiens également à remercier M. Faggianelli qui a suivi le déroulement de cette recherche lors de ma première année de Master. Je tiens également à remercier Melle Necker et M. Broccolichi pour leurs conseils méthodologiques et leur soutien.

Je tiens également à remercier les enseignants des écoles maternelles qui ont acceptés de participer à cette recherche ainsi que les directrices des deux écoles qui ont acceptées ma venue.

Et enfin je tiens à remercier les étudiants de Master SMEEF d'avoir accepté de participer à ce mémoire.

Avant même de commencer la lecture de ce mémoire, je tiens à soumettre au lecteur la citation suivante. En effet celle-ci me semble résumer à merveille l'intérêt d'écrire un mémoire.

"Si je devais écrire un livre pour communiquer ce que je pense déjà, avant d'avoir commencé à écrire, je n'aurais jamais le courage de l'entreprendre. Je ne l'écris que parce que je ne sais pas encore exactement quoi penser de cette chose que je voudrais tant penser. (...) Je suis un expérimentateur en ce sens que j'écris pour me changer moi-même et ne plus penser la même chose

qu'auparavant". Michel Foucault, Dits et écrits, 1978

INTRODUCTION

Aujourd'hui les médias nous montrent par abondance des faits de violence issus du milieu scolaire, essentiellement présents dans le secondaire mais le premier degré est lui aussi de plus en plus touché. Les médias, les responsables politiques ainsi que le personnel de l'Éducation Nationale semblent s'y intéresser de plus en plus et y donner beaucoup d'importance. Rodolphe HOUILLE1 (2004) montre que durant l'année scolaire 2003-2004, 2464 écoles primaires ont signalé au moins un incident s'étant produit dans leur enceinte, ce qui représente 4 358 signalements pour l'année en question ; les incidents relevés sont essentiellement des insultes, des menaces, des violences physiques, des vols ou tentatives de vols et des dommages portés aux locaux. Tous ces cas d'indiscipline diffusent donc des images d'élèves violents et violentés, des images de jeunes professeurs à demi-formés, dépassés, de professeurs qui ne parviennent pas à gérer leur classe, leurs élèves et qui souvent baissent les bras très tôt...

Me destinant à devenir professeur des écoles, la discipline scolaire est un thème qui m'intéresse tout particulièrement et m'interroge, en effet ce sujet semble être essentiel, primordial, pour tous enseignants et futurs enseignants. Car comme le souligne Eirick PRAIRAT2 (2002) de nombreux jeunes professeurs se questionnent sur la gestion de classe, sur l'indiscipline et sur l'autorité et notamment comment faire pour réussir à obtenir une ambiance de classe propice aux apprentissages en évitant tous types de déviances. La discipline scolaire permet aux élèves ainsi qu'à l'enseignant de travailler dans des conditions agréables, propices aux apprentissages. Mais aujourd'hui, tout comme hier, les classes sont composées d'élèves ayant chacun un comportement différent. Dès l'école maternelle, les enfants montrent des comportements, des personnalités, des processus d'adaptation différents, Geneviève CHABERT-MENAGER3 (1996) affirme même que « dès son entrée à l'école, un élève expérimente la relation d'autorité », en effet le jeune élève n'est pas habitué à vivre dans un groupe qui fonctionne avec des règles, qui lui sont jusqu'alors méconnues. Pour cela

3CHABERT-MENAGER, Geneviève. *Des élèves en difficulté*. L'Harmattan. 1996. 157 pages. (Savoir et formation). ISBN : 2-7384-4077-0.

HOUILLE Rodolphe, Les actes de violence à l'école recensés dans SIGNA en 2003/2004, *Note d'information*, 04-25, octobre 2004.

PRAIRAT, Eirick. *Questions de discipline à l'école et ailleurs...* Erés. Aubenas. 2002. 154 pages. (Trames). ISNB: 2-7492-0113-6.

les enseignants usaient et usent toujours d'outils, de méthodes disciplinaires pour faire face aux comportements perturbateurs de certains élèves afin d'obtenir un climat favorable aux apprentissages. Ils proposent, cherchent des méthodes pédagogiques afin de répondre à l'agressivité de certains et cherchent également des outils, des cadres pédagogiques divers afin d'anticiper, d'agir et de remédier à cette indiscipline. Suite à cela l'objet de recherche de ce mémoire s'intéressera à savoir quels sont réellement les outils et les méthodes mis en place par le professeur des écoles aujourd'hui pour faire face à l'indiscipline des jeunes élèves de l'école maternelle ?

Ce sujet de recherche me paraît plus qu'intéressant pour tout enseignant et futur enseignant. En effet Ferdinand BUISSON4 (1911) définit la discipline scolaire comme « la base même de l'organisation de l'école », elle permet au professeur des écoles d'assurer une bonne tenue de la classe et donc des élèves ce qui est, pour l'auteur, la preuve que l'enseignant est un bon enseignant. Apparaîtrait alors l'idée que l'enseignant sachant gérer la classe serait un enseignant compétent, une personne de qualité. C'est pourquoi le thème de la discipline scolaire est mal perçu, mal considéré par les professeurs des écoles aujourd'hui et ce depuis plus d'un siècle, ce qui fait que ce sujet soit très peu étudié.

La problématique de ce mémoire sera donc la suivante : quelles son les formes de la discipline scolaire à l'école maternelle aujourd'hui ?

Afin de répondre à cette problématique, le mémoire que je souhaite présenter commencera par une revue de littérature qui aura pour but de clarifier les différentes notions et d'affiner la question de départ puis dans une seconde partie sera présenté la problématique suivi de son hypothèse générale et d'autres hypothèses. Dans une troisième partie la méthodologie de recherche sera expliquée, la quatrième partie présentera les résultats de manière brute et enfin dans la dernière partie ces résultats seront discutées au travers d'indicateurs.

⁴ BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.

I. REVUE LITTERAIRE

1. L'indiscipline de l'élève à l'école maternelle : analyse conceptuelle

1.i. Le concept de discipline

La discipline, selon Bernard DOUET5(1987), est omniprésente dans la vie de chacun. En effet elle s'impose dans le cadre de l'éducation familiale, scolaire, dans le monde du travail, dans la vie sociale des adultes, par le biais de règles, de règlements et d'un jeu de systèmes (pénal et hiérarchique). Lorsque ces règles sont enfreintes des punitions diverses apparaissent comme les amendes, les réprimandes, les sanctions, les corrections, les peines etc. La discipline scolaire a donc une fonction sociale et même « une fonction de police » comme le souligne Olivier REBOUL6 (1980), l'enseignant serait un policier qui par des observations et des actions assurerait le bon ordre de sa classe et favoriserait ainsi la vie en société. En effet la discipline scolaire apparaît comme l'ensemble des règles que les élèves doivent respecter mais elle représente également les actions mises en place par l'enseignant pour faire respecter ces règles : punitions, menaces, sanctions, exclusions. Olivier REBOUL (1980) affirme que la discipline est un des pouvoirs de l'enseignant et qui lui est indispensable. En effet ce pouvoir lui permet d'obtenir une ambiance de classe propice aux apprentissages « sans lequel la classe devient une foule aveugle, anxieuse et infantile, vouée à l'ennui ». André CHERVEL7(1998) montre que jusqu'à la fin du XIXème siècle, la discipline scolaire ne désignait qu'une « police des établissements, la répression des conduites préjudiciables à leur bon ordre », c'est-à-dire que ce concept était réduit à l'action de surveillance des élèves et des méthodes utilisées face au non-respect du bon ordre. Puis, comme le chercheur le remarque, la discipline, au début du XXème siècle va toujours désigner cette surveillance mais va remplacer le mot « facultés » qui désignait jusqu'alors ce qui était enseigné aux élèves par les professeurs. Bernard DOUET7 (1987) ajoute un troisième sens au mot discipline, ce sens est donné par le dictionnaire de la langue Française (Robert), c'est « le châtiment qui impose le maintien de la règle et par extension l'instrument même de ce châtiment, une sorte de fouet ». La discipline scolaire apparaît alors comme indissociable du châtiment et donc de l'acte de punir à l'aide d'un outil matérialisé. Or pour Olivier REBOUL8(1980) « l'enseignant qui punit souvent ne prouve pas son autorité mais

⁵ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

⁶ REBOUL, Olivier. Qu'est-ce qu'apprendre? PUF. Education et formation. L'éducateur. 1980. Paris.

⁷ CHERVEL, André. *La culture scolaire. Une approche historique*. (Histoire de l'éducation). Belin. 1998. Paris.

⁸ REBOUL, Olivier. Qu'est-ce qu'apprendre. PUF. Education et formation. L'éducateur. 1980. Paris.

son manque de compétence », nous pouvons alors distinguer deux opinions divergentes concernant la discipline scolaire. Une première opinion associe au concept de discipline scolaire la punition comme un moyen nécessaire pour affirmer l'autorité du maître et faire respecter les règles, une seconde opinion refuse d'associer à la discipline scolaire la punition qui serait alors le signe d'une faiblesse autoritaire de la part de l'enseignant. Donc l'enseignant compétent, celui qui parvient à créer le bon ordre dans sa classe, serait-il celui qui ne punit pas ? Et l'enseignant incompétent serait-il celui qui punit ?

La punition appartient à la morale ce qui la différencie de la sanction, de plus la sanction peut signifier récompenser ou punir ; la punition, elle, n'a pas cette double signification. Les punitions scolaires concernent essentiellement certains manquements mineurs aux obligations des élèves et les perturbations dans la vie de la classe ou de l'établissement, elles servent alors à dissuader le fautif de recommencer, d'éviter que les autres ne l'imitent voire même à réparer la faute commise mais selon Emile DURKHEIM9(1906) cette dernière fonction de la punition ne devrait pas être utilisée car elle peut faire souffrir l'élève, de plus elle ne doit pas avoir la valeur d'un rachat. Les élèves lorsqu'ils reçoivent une punition ressentent souvent de l'injustice et de l'incompréhension visà-vis de leur professeur. En punissant le professeur impose des limites de comportement, en punissant le professeur aide également les élèves à acquérir une conduite, un comportement qui leur permettra de mieux s'intégrer dans la société puisque l'une des missions de l'éducation est de permettre aux élèves de comprendre les valeurs et les règles préétablies dans la classe, dans l'école afin de mieux s''intégrer à la société. Mais les propos de Franck LEONARD9 (2008) laisse supposer que la punition n'est pas la même selon la relation qu'entretient l'enseignant avec l'élève, en effet elle apparaît comme subjective. Notons que la punition est un outil disciplinaire ancien, Bernard DOUET10 (1987) montre l'influence de la religion et en particulier des théories judéo-chrétiennes sur les punitions scolaires utilisées. En effet, comme nous le verrons dans une autre partie, la religion considère l'enfant comme un être impur, voué au mal et que l'éducation doit sauver du malin donc il s'agirait de le corriger par le biais des punitions.

1.ii. Le concept de violence

Il apparaît aujourd'hui une certaine confusion entre les mots : violence et indiscipline. En effet le terme violence, tel que l'utilise la société en général, semble regrouper des faits qui

⁹ DURKHEIM, Emile. L'éducation morale. PUF. Bibliothèque de philosophie contemporaine. 1963. Paris.

¹⁰ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

opposent deux individus, au minimum, deux attitudes contraires, allant de faits d'indiscipline à des comportements anodins jusqu'à des faits plus violents. Mais n'oublions pas que la violence est un terme subjectif, en effet selon les personnes tel ou tel fait peut paraître violent et le degré de violence varie lui aussi, c'est ce que Yves MICHAUD11 (1986) affirme en disant que la perception de la violence dépend de nos représentations personnelles. Eirick PRAIRAT12 (2002) montre qu'à l'école le terme violence a remplacé celui d'indiscipline. En effet les éducateurs, les enseignants, les parents tout comme les médias ne cessent aujourd'hui de nous présenter des actes d'indiscipline auxquels ils assimilent la notion de violence. Pourtant selon cet auteur, la violence se caractérise par des actes condamnables tout comme des délits et des crimes, mais à l'école primaire, la violence est-elle condamnable ? Pouvonsnous condamner un enfant? Pouvons-nous assimiler cette violence à celle qui nous est présentée tous les jours par le biais des médias ? Devons-nous parler de violence à l'école ? Devons-nous parler de violence à l'école maternelle ? Eirick PRAIRAT13 (2002) montre que dans le système scolaire le mot violence s'est doté de définitions trop « extensives », c'est pourquoi il ne parle pas de violence scolaire mais plutôt de violence tout court, pour lui le terme d'indiscipline scolaire doit être plutôt utilisé.

En effet la violence doit être résolue par des juges, des policiers car ce sont des faits condamnables par la justice alors que l'indiscipline scolaire appartient à l'ensemble de l'équipe éducative. De plus la violence est effective en fonction des codes sociaux, juridiques et politiques d'une époque donnée. Mais notons que le terme de violence est discuté aujourd'hui par de nombreux chercheurs et sociologues. Car en effet certains comme Daniel FAGGIANELLI et Cécilia CARRA14 (2010) assimilent la violence à des faits proche de la délinquance, c'est-à-dire à des faits se rattachant à « des illégalismes (coups, blessures, vols etc) et des irrégularités (infraction au règlement de l'école) », mais aussi ils l'assimilent à des préjudices portés sur autrui, sur soi-même et sur la collectivité. Nous nous engagerons alors à utiliser le terme d'indiscipline plutôt que celui de violence tout comme le fait Eirick

¹¹ MICHAUD, Yves. *La violence*. Presses universitaires de France. 1986. Paris.

¹² PRAIRAT, Eirick. *Questions de discipline à l'école et ailleurs...* Erés. Aubenas. 2002. 154 pages. (Trames). ISNB : 2-7492-0113-6.

¹³ PRAIRAT, Eirick. *Questions de discipline à l'école et ailleurs...* Erés. Aubenas. 2002. 154 pages. (Trames). ISNB: 2-7492-0113-6.

¹⁴ CARRA, Cécilia, FAGGIANELLI, Daniel. *Violences à l'école élémentaire : victimations et déclassement, Déviance et Société*. Volume 34, n°1. 2010.

PRAIRAT15 (2002) car certains actes des élèves allant contre les règles établies ne nous apparaissent pas comme des actes condamnables. L'indiscipline est une transgression aux règles de respect préétablies dans le milieu scolaire, des règles qui peuvent même être ignorées.

1. iii. Le concept d'incivilité

Parlons désormais du terme incivilité, ce dernier s'oppose à la civilité. Ferdinand BUISSON16 (1911) définit la civilité comme un ensemble de conventions permettant aux individus de vivre ensemble en ayant de bons rapports, il s'agit donc de règles de conduites que l'individu, l'élève doit respecter afin de ne pas paraître comme quelqu'un de « grossier et mal élevé » 17. De façon concise la civilité regroupe l'ensemble des règles de politesse. Ferdinand BUISSON expose également la nécessité d'apprendre aux enfants dès leur plus jeune âge les règles de civilité car pour l'auteur l'enfant est une personne qui a « trop de dispositions à faire ce qu'il lui plaît ». Apparaît alors l'idée que l'enfant de l'école maternelle serait prédisposé à agir comme bon lui semble et donc à produire des actes d'incivilités. L'incivilité se définirait comme la transgression ou l'ignorance des règles de politesse existantes au sein d'une communauté.

Étant donné le sujet d'étude de ce mémoire qui s'intéresse à l'école maternelle nous utiliserons, tout comme Eirick PRAIRAT (2002), le terme d'incivilité pour évoquer l'indiscipline des élèves de l'école maternelle. En effet entendons par incivilités des transgressions aux règles de conduites ou l'ignorance de ces règles par des élèves et qui ont pour conséquence de perturber les processus d'apprentissage. Les incivilités, diverses qu'elles soient, ne peuvent être assimilées à la violence en effet ce ne sont en aucun cas des délits, des crimes ou des actes condamnables. Les élèves de l'école maternelle sont des enfants qui vivent dans un groupe où chacun doit trouver sa place tout en respectant autrui et soi-même, il s'agit pour certains d'un premier contact avec la vie en société. Ceci n'est pas du tout évident pour les jeunes élèves qui sont essentiellement égocentriques. En effet l'école maternelle a aujourd'hui une place essentielle dans le système éducatif car c'est une microsociété où les jeunes élèves doivent apprendre à vivre les uns avec les autres tout en respectant autrui et soi-même.

¹⁵ PRAIRAT, Eirick. *Questions de discipline à l'école et ailleurs...* Erés. Aubenas. 2002. 154 pages. (Trames). ISNB: 2-7492-0113-6.

¹⁶ BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.

¹⁷ BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.

La distinction entre les notions discipline, violence et incivilité étant établie, nous pouvons désormais nous demander quelle est l'origine de cette distinction? En effet le jeune enfant ne peut être qualifié de violent car comme nous l'avons vu ce n'est pas un être condamnable par ses actions, un acte violent est sanctionné par la loi alors qu'à l'école ce ne sont pas les lois qui régissent cette micro-société mais des règles de vie. Les faits d'indiscipline sont ce qui est interdit par le règlement de l'école et de la classe c'est pourquoi l'indiscipline relève des règles et de sanctions disciplinaires. Suite aux réflexions effectuées précédemment, il apparaît préférable de parler d'incivilités pour évoquer les manquements aux règles de l'école effectués par le jeune élève plutôt que d'actes violents. L'enfant semble alors être un être disciplinable mais non condamnable mais a-t-on toujours assimilé à l'enfant ces deux concepts? La perception de l'enfant a-t-elle toujours été la même? Ne saurait-ce pas la perception de l'enfant qui a permis cette distinction des notions? L'évolution du statut de l'enfant n'a-t-elle pas favorisé un changement de discipline à son égard? C'est ce que nous allons tenter de comprendre en analysant historiquement la discipline en lien avec le statut de l'enfant.

2. Analyse historique de la discipline en lien avec l'évolution du statut de l'enfant

2.i. Une discipline inexistante

Philippe ARIES18 (1960) montre que depuis le XVIIème et surtout le XVIIIème siècle une construction de l'enfance est apparue. En effet jusqu' à la fin du Moyen-âge, l'enfance n'était pas considérée dans sa spécificité et par conséquent elle n'était pas clairement distinguée de l'âge adulte ; les tableaux de l'époque soulignent cette confusion où l'enfant y est représenté comme un adulte en miniature. La vierge à l'enfant du célèbre peintre italien GIOTTO de 1320 montrait déjà cette confusion entre l'enfance et l'âge adulte, l'enfant ici est représenté avec le corps d'un jeune individu mais son visage et ses traits sont semblables à ceux d'un adulte, l'enfant est donc un adulte au format réduit, un modèle réduit de l'âge adulte. En effet dès que l'enfant avait passé le cap de la première enfance c'est-à-dire la période allant de la naissance jusqu'au sevrage (deux ans) « il se confond avec les adultes »19.

^{18 .} ARIES, Phillipe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Editions du Seuil. Paris : Points Histoire, 1973. 316 pages. ISBN : 2-02-004235-5.

¹⁹ ARIES, Phillipe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Editions du Seuil. Paris : Points Histoire, 1973. 316 pages. ISBN : 2-02-004235-5.

L'enfant n'était pas alors l'objet d'attentions comparables à celles d'aujourd'hui, le souci éducatif ne concernait pas les plus jeunes. Ces derniers recevaient l'amour maternel mais l'aspect quantitatif et qualitatif de ce sentiment n'était pas le même que celui qui se développa au XVIIIème siècle. L'enfant était considéré comme un objet, comme un animal avec lequel on s'amusait, l'éducation n'était pas administrée volontairement par les parents, très tôt l'enfant partait apprendre un métier et quittait ainsi le domicile familial, il était alors socialisé par un milieu extérieur à la famille. Au Moyen-âge, nombreux étaient les enfants abandonnés, en effet les familles pauvres ne pouvaient s'en occuper et ils représentaient une bouche de plus à nourrir. Nombreux aussi étaient les enfants mendiants, certains furent déposés au sein des hôpitaux où une grande majorité d'eux moururent avant l'âge de six mois et d'autres furent donnés à Dieu, ce sont les « oblats ».

L'enfant n'a donc pas au Moyen-âge une place centrale dans la famille, il n'apparaît donc pas comme l'objet d'un désir voulu résultant de l'amour de deux personnes. Montaigne lui-même a perdu grand nombre de ses enfants sans jamais rien en dire mais il a écrit de nombreuses lettres lors du décès de son ami Lion. La famille n'était donc pas constituée comme aujourd'hui sur la base d'un échange affectif. Au XVIIIème siècle, comme le souligne Philippe ARIES20 (1960) une construction de l'enfance va naître, celle-ci correspond à un nouveau type de famille, laquelle correspond à un nouveau type de société, la famille va alors exercer une centration sur l'enfant avec notamment une montée de l'intérêt pédagogique et éducatif.

2.ii. Le XVIIIème siècle : deux disciplines opposées

La construction de l'enfant qui se développe aux XVIIème et XVIIIème siècles est celle de la faiblesse à la fois psychique et sociale qu'on appelle l'immaturité. L'enfant est un être auquel il manque quelque chose d'essentiel pour pouvoir se gouverner seul : est mineur celui qui ne peut être responsable de lui-même et doit donc être placé sous la responsabilité d'autrui. Il y a deux phases dans la formation de l'éducation moderne sur la base de la nouvelle définition de l'enfance.

Dans la première, la phase chrétienne, la spécificité de l'enfance est comprise dans un sens négatif : l'enfant est le fruit du péché originel. Par conséquent la prise en charge éducative de doit pas avoir d'autre but que d'arracher le petit homme à la tentation du mal qui est constitutive de sa nature immédiate. Et puisque l'enfant est à priori un individu à redresser, l'éducation et les institutions scolaires vont organiser un milieu spécial, très sévère et rigoureux, où l'enfant subit de la violence physique et morale de la part de l'enseignant qui avait, à cette époque, le droit et le devoir de frapper l'enfant à l'aide d'une férule de bois

²⁰ ARIES, Phillipe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Editions du Seuil. Paris : Points Histoire, 1973. 316 pages. ISBN : 2-02-004235-5.

et/ou avec un fagot de branche de saule21, il s'agit donc ici d'une contrainte extérieure imposée à l'enfant par l'enseignant afin de l'empêcher d'aller contre les règles et de « fortifier l'âme » 18 de ce dernier afin de former un futur adulte qui sera capable de ne pas céder au malin.

La seconde vision apparaît au XVIIIème siècle, elle est animée par les élites cultivées de plus en plus critiques à l'égard de l'Eglise et du dogme chrétien, ce sont les philosophes des Lumières. Ce courant philosophique va développer une conception optimiste de la faiblesse et de l'immaturité de l'enfance. L'enfance est alors associée à une nature humaine fondamentalement bonne. Dès lors l'éducation est conçue sur une base de respect de la nature de l'enfant. L'enfant même différent de l'adulte, est porteur de la même humanité. On en déduit l'obligation formelle du respect de l'enfance, reconnaissance de sa dignité humaine. C'est précisément dans *l'Emile* de Jean-Jacques ROUSSEAU22, qu'on trouvera formulée de facon systématique cette conception de l'enfance et de l'éducation. Jean-Jacques ROUSSEAU montre que l'action du maître consiste non pas dans une action directe sur l'enfant, mais dans une action indirecte, par l'intermédiaire de l'environnement, dans lequel l'enfant prendra conscience de ses propres limites ; un écart se creuse alors entre la vision des Jésuites qui privilégient la contrainte extérieure et les philosophes des Lumières qui eux souhaitent que l'individu obéisse par adhésion et non par contrainte. Philippe ARIES23 (1960) dira même de Jean-Jacques ROUSSEAU que « au début il y a eu Rousseau : sans doute n'a-t-il pas inventé l'enfant, comme on l'a cru longtemps, mais il l'a fait découvrir à ceux qui le cherchait parce qu'ils le connaissaient déjà ». Trois points importants sont à noter dans les idées de Jean-Jacques ROUSSEAU : la liberté de l'enfant est première, l'enfant « ne doit faire que ce qu'il veut »4 donc le maître agit non pas sur des ordres, des commandements, des menaces, non pas par son autorité mais pas l'intermédiaire de l'environnement, il prépare cet environnement pour qu'il signifie à l'enfant un ordre naturel. L'enfant est alors malgré tout confronté à une loi, une loi dont il reconnaîtra la nécessité et l'utilité pour sa propre préservation : « la leçon lui venait de la chose même » 24. Mais François LEBRUN, Marc VENARD et Jean

²¹ PRAIRAT, Eirick. *Eduquer et punir*. Collection FORUM de L'I.F.R.A.S. Presses universitaires de Nancy. 1994. Nancy.

¹⁸ PRAIRAT, Eirick. *Eduquer et punir*. Collection FORUM de L'I.F.R.A.S. Presses universitaires de Nancy. 1994. Nancy.

²² ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Emile ou de l'éducation*. Gallimard. Rééditions de 1995. 1139 pages. (Folio essais, numéro 281). ISBN: 2-070-32908-3.

²³ ARIES, Philippe. Problèmes de l'éducation .revue La France et les Français, Pléiade, 1972.

QIENARD25 (1981) montrent que aux XVIème, XVIIème et même XVIIIème siècles, l'Eglise continuait de percevoir en l'enfant un être « privé de raison, incapable d'accéder à la connaissance et à l'amour de Dieu ».

La réalité sociale de l'enfant est donc le produit de la représentation qu'une société se fait de l'état d'enfance. Philippe ARIES26(1960) parle d'« une révolution scolaire et sentimentale » en ce qui concerne le jeune enfant dès le XVIIIème siècle.

Ce changement s'explique d'abord par une évolution démographique : les mariages deviennent plus tardifs, le nombre de grossesses diminue et par conséquent les enfants deviennent plus importants. On voit aussi se répandre des pratiques contraceptives notamment le « *coïtus interruptus* » qui se développe dans les zones urbaines ainsi que dans certaines régions rurales au XVIIIème siècle et qui concernera les classes populaires à partir du XIXème siècle.

Deuxièmement la vie familiale ne se déroule plus au sein des sociabilités ouvertes et des circulations multiples qui avaient lieu jusque dans les maisons. La vie familiale se déploie, s'épanouit dans le cadre d'une nouvelle sociabilité qui est entièrement fondée sur la séparation de l'espace privé et des espaces publics. Cette séparation est productrice d'une réalité sociale et psychologique : l'intimité, ces changements ne touchent d'abord que les élites de la société. L'intérêt pour l'éducation de l'enfant devient dès lors plus soutenu, d'un côté l'enfant devient l'objet de soins et d'attentions nouvelles, il est au centre de la vie familiale mais d'un autre côté il est confié à des sortes de spécialistes de l'enfance qui sont les pédagogues, lesquels vont organiser un contexte approprié qui deviendra l'école, le collège. Mais nous ne sommes pas à cette époque dans un contexte de scolarisation généralisée mais celui d'une scolarisation restreinte.

Dès 1760, de nombreux ouvrages sur le thème de l'enfance vont paraître, thème qui était jusque-là inexistant. Ces ouvrages tels que le *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âges* ou *Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens* de Charles DESESSARTZ, *Lettres sur l'éducation*, *Emile ou l'éducation* de Jean-Jacques ROUSSEAU, explorent « *la naissance, l'allaitement, les soins aux mères et aux*

²⁴ ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Emile ou de l'éducation*. Gallimard. Rééditions de 1995. 1139 pages. (Folio essais, numéro 281). ISBN : 2-070-32908-3.

²⁵ LEBRUN François, VENARD Marc et QIENARD Jean, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome II de Gutenberg aux Lumières, Paris, G.-V. Labat, 1981.

²⁶ ARIES, Phillipe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Editions du Seuil. Paris : Points Histoire, 1973. 316 pages. ISBN : 2-02-004235-5.

nouveau-nés et l'éducation, ils vont ainsi contribuer à populariser leurs idées »21. Pour affirmer cette opposition au dogme chrétien, VOLTAIRE écrira que « l'Homme n'est pas né méchant, il le devient, comme il devient malade », il montre alors que si l'homme devient mauvais c'est par le biais de la société et de l'éducation.

2.iii. Une Révolution disciplinaire

Les salles d'asiles apparaissent à la fin des années 1820, ces structures d'accueil reçoivent les enfants de deux à six ans que Jean-Noël LUC27 (2010) appellent aussi « jeunes enfants » ou « bambins ». Jean-Luc NOEL (2010) précise que le bambin est alors considéré comme « un rescapé encore fragile, une âme ingénument perverse, une intelligence limitée mais fertile », cette représentation de l'enfant se rapproche fortement de celle de Jean Jacques ROUSSEAU, en effet il est considéré comme un être à part entière qui mérite une éducation. Les salles d'asile ont connu un succès certain, en effet Ferdinand BUISSON28 (1911) illustre ce phénomène par le biais de chiffres : en 1871 Paris comptait 94 salles d'asile accueillant au total 16 111 enfants puis en 1883, elles étaient au nombre de 128 et recevaient 21 000 enfants. Dès 1879, Ferdinand BUISSON (1911) remarque un « sentiment démocratique du devoir de la famille, de la société et de l'Etat envers l'individu tout entier », ce changement de mentalité dans la société française va provoquer une prise de conscience concernant « le respect de l'enfant ». La salle d'asile va se transformer pour devenir l'école maternelle grâce à Jules FERRY. En ce qui concerne l'apprentissage de la vie en société, Ferdinand BUISSON (1911) montre que les écoles maternelles vont dorénavant préparaient les enfants « par une discipline qui serait un apprentissage de la vie commune à être de bons camarades, de bons enfants dans la famille ; elle serait enfin l'initiatrice de la moralité par la joie ». On peut voir alors apparaître une nouvelle vision de la discipline, en effet la discipline scolaire à l'école maternelle n'est pas associé au châtiment ni à la punition, elle ne s'obtient donc pas par un outil de pression, de menace mais par la moralité de la joie. La nouvelle perception de l'enfance a donc eu des répercussions considérables sur l'éducation de ce dernier qui n'est plus associé à un être voué au mal que l'on doit dresser par tous les moyens.

Le statut de l'enfant a connu un réel bouleversement dès le début du XXème siècle. En effet un grand homme est à son origine, il s'agit du polonais Janusz KORCZAK29 (1848-

²¹ ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Emile ou de l'éducation*. Gallimard. Rééditions de 1995. 1139 pages. (Folio essais, numéro 281). ISBN: 2-070-32908-3.

²⁷ LUC J-N., « Je suis petit mais important » La scolarisation des jeunes enfants en France du début du XIXème à nos jours, *Carrefours de l'éducation*, 2010, n°30, 9-22.

²⁸ BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.

²⁹ http://korczak.fr/

1942). Ce journaliste, médecin, pédagogue et écrivain a consacré toute sa vie à défendre les droits des enfants afin que ses derniers prennent conscience qu'ils disposent eux aussi de droits inaliénables et que les adultes respectent toute sa dignité. Ce grand homme sera le premier à évoquer les droits de l'enfant et le premier à créer une école de la démocratie. Janusz KORCZAK s'inscrit dans la même lignée que les autres pédagogies actives et l'école nouvelle, au même titre que Maria MONTESSORI, Ovide DECROLY, Fernand DELIGNY et Célestin FREINET par exemple. Il faudra pourtant attendre 1958 et 1989 pour que l'on reconnaisse officiellement par le biais de la Déclaration de Droits de l'enfant et la Convention Internationale des droits de l'enfant, le statut de l'enfant comme un être égal à l'adulte en droit. Ce dont Janusz KORCZAK critiquait dès le début du XXème siècle en affirmant que « nous lui faisons porter le fardeau de ses devoirs d'homme de demain sans lui accorder ses droits d'homme d'aujourd'hui ».

Au sein de ces grands textes, la discipline n'est pas abordé mais il est rappelé à l'adulte qu'il a le devoir de respecter l'enfant mais ce respect va dans les deux sens, c'est-à-dire que l'enfant se doit aussi respectueux envers les autres. Les articles 2, 9, 16, 31, 32, 34 de la Convention de 1989 notamment en témoignent.

Grâce cette évolution la discipline se veut adoucie, en effet la discipline ne peut pas disparaitre, elle est nécessaire et indispensable au développement de l'enfant comme le souligne Janusz KORCZAK30 lorsqu'il affirme que « seuls quelques enfants exceptionnels peuvent se développer normalement en dépit du relâchement des règles et des défaillances de l'organisation. La grande majorité souffrira d'abandon ».

La discipline est donc nécessaire pour la socialisation de l'enfant et son épanouissement mais quelle forme de discipline est à privilégier pour l'enfant âgé de deux à cinq ans ?

2.iiii. Les différentes formes de la discipline scolaire existantes à l'école primaire aujourd'hui

Les formes de la discipline sont présentes par le biais de l'action de l'enseignant, c'est-à-dire qu'il s'agit des différents outils et pratiques que l'enseignant met en place dans sa classe lorsqu'un élève est indiscipliné. La discipline scolaire vise essentiellement la socialisation mais aussi les apprentissages car en effet en passant de la famille à l'école, l'enfant-élève entre dans une communauté où tous doivent respecter des règles qui sont les mêmes pour tous, comme le soulignent les programmes de 2008 dans la partie « devenir élève ». Toujours selon les programmes de 2008, la discipline scolaire apparaît comme un moyen de préparer l'insertion de l'élève dans la société qui elle aussi est organisée autour de règles mais la discipline scolaire a un autre but qui est celui d'organiser les apprentissages

12

³⁰ http://korczak.fr/

scolaires et de faciliter ces derniers, exemples : respecter le matériel, respecter les autres, lever le doigt pour demander la parole, écouter les autres etc. Dans la classe apparaît alors nécessité d'instaurer des règles afin que le travail en classe soit possible. Mais pour atteindre ces deux objectifs, la discipline scolaire peut prendre différentes formes, en effet il s'agit que l'enseignant par son action va favoriser ou non cette discipline. Bernard DOUET31 (1987) énumère les différentes formes que la discipline prend à l'école primaire tout en mettant en évidence celles qui sont le plus fréquemment utilisées. Cet auteur par le biais de sa recherche affirme que « les punitions existent à l'école, et qu'elles sont assez nombreuses en nature » et il ajoute que « le système punitif est bien présent dans l'institution scolaire actuelle, et qu'il dépasse largement les recommandations officielles ». Les punitions semblent alors nécessaires pour socialiser et instruire l'enfant, mais quelles sont ces punitions ? Et à quelle forme de la discipline s'inscrivent-elles ?

Les différentes formes de la discipline se manifestent au travers de différents types de punitions dont usent les enseignants de l'école primaire. La forme de discipline la plus présente à l'école primaire, selon cet auteur, se traduit par des punitions de type « réparateur » de l'acte commis : refaire le travail mal fait a été observé par le chercheur dans 81,8% des classes, réparer l'acte commis dans 79,2% des cas. La discipline réparatrice semble vouloir faire prendre conscience à l'élève de son acte en le réparant, réparer ce qui a été fait pour que l'élève donne du sens à cette punition. Puis viennent en deuxième position, les punitions appartenant au registre « privatif », c'est-à-dire qui cherchent à « compenser l'acte incriminé par un inverse à valeur dissuasive », il s'agit par exemple de priver de récréation l'élève (73,2%) ou de le mettre au piquet (48,5%) afin de dissuader l'élève de recommencer. Puis apparaissent les « interventions verbales » comme les cris, les gronderies et les réprimandes (68%), l'enseignant de par la menace et l'élévation et la dureté de sa voix semble vouloir affirmer son autorité. En quatrième position viennent des punitions qui augmentent le travail de l'élève du type pensum : dans 55,8%, Bernard DOUET a pu observer des enseignants donner des lignes à copier, des copies, des verbes à conjuguer aux élèves. « Le recours aux autorités » est également un autre système punitif que les enseignants utilisent, par exemple ils envoient chez le directeur un élève ou alors adresse aux parents de ce dernier un mot figurant le plus souvent dans le carnet de liaison, mais cette dernière forme est moins utilisée que les précédentes. Apparaissent également des punitions de type affectif, par exemple la confiscation d'un objet de l'enfant dans 45,9%, priver l'élève d'une activité appréciée par l'élève, ne plus s'occuper de lui par exemple. Et enfin les châtiments corporels semblent toujours présents mais moins souvent, ces derniers se traduisent par des fessées, des 31 DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

gifles, tirer les oreilles, les cheveux ou encore frapper sur les mains. Les punitions semblent donc bien présentes à l'école primaire et certaines formes de disciplines, bien que interdites, aussi.

Grâce à cette description des punitions, nous pouvons distinguées diverses formes de discipline à l'école primaire : une forme réparatrice, privative, répressive verbalement, de violence physique, une forme aussi de type pensum et une autre plutôt affective. Bernard DOUET a également montré la fréquence de l'utilisation de chaque système punitif en distinguant l'école élémentaire de l'école primaire, en pensant à une éventuelle césure entre ces deux structures due à un écart important entre les élèves de l'école élémentaire et ceux de l'école maternelle d'un point de vue psychologique, cognitif et moteur.

Pour résumer nous pouvons affirmer qu'à l'école primaire, trois formes de la discipline scolaire sont majoritairement les plus utilisées qui sont : la discipline réparatrice, la discipline privative et enfin la discipline sou forme d' « interventions verbales ».

Suite à cela nous pouvons alors nous interroger sur l'existence ou non d'une forme de discipline spécifique à l'école maternelle.

3. Analyse de la discipline dans les écoles maternelles

3.i. Le portrait de l'enfant âgé de deux à cinq ans

L'enfant est scolarisé à l'école maternelle de l'âge de trois ans à l'âge de cinq ans, en général. Selon Henri WALLON, l'enfant dès sa naissance est un être social qui construit son identité dans et à travers ses relations avec autrui. Pour ce psychologue de l'enfance, l'enfant de trois à six ans est au stade du personnalisme. Il effectue progressivement une différenciation entre le moi et autrui. Mais ce stade se divise lui-même en plusieurs phases, à l'âge de trois ans, selon Henri WALLON, l'enfant se centre sur sa personne, il impose son point de vue et met tout en œuvre pour que l'attention soit porté sur lui, c'est ce que l'auteur appelle la phase de négation, en effet l'enfant de cet âge va continuellement dire non à toutes les sollicitations de l'adulte. Vers l'âge de 4 ans, le psychanalyste remarque une phase de grâce, en effet l'enfant va chercher par tous les moyens à se faire aimer des autres. Il commence alors à se distancier de son propre point de vue. A partir de cinq ans, il entre dans une phase d'imitation mais d'imitation différée. Grâce au stade du personnalisme l'enfant va développer une certaine autonomie, il va également s'affirmer ce qui va lui permettre de prendre progressivement conscience de sa personne. Selon Joseph LEIF et Jean DELAY32, l'enfant de quatre ans « va constamment à la rencontre de tout ce qui l'entoure, par accès brusques et irraisonnés ». L'enfant de l'école maternelle apparaît alors comme une personne

³² LEIF J., DELAY J. Psychologie et éducation. Tome 1 : l'enfant. Fernand Nathan. 1967. Paris.

agissant avec rudesse voir avec brutalité mais de manière inconsciente. L'enfant âgé de deux à cinq ans semble donc être, d'un point de vue psychologique, une personne s'opposant à l'adulte et centrée sur lui-même. Apparaît alors pour l'adulte la nécessité d'imposer des règles à cet enfant afin de favoriser son autonomie et son intégration dans la classe.

L'enfant a besoin de cette crise d'opposition pour s'affirmer et se développer. Mais cet objectif pour qu'il soit atteint dépend de la réaction des parents. Toujours selon le psychologue de l'enfance, deux catégories de parents peuvent être distinguées seront leur réaction face à cette crise d'opposition et chacune d'entre elles a des répercutions particulières sur le développement de l'enfant. Face à cette crise que l'enfant de deux à six ans rencontre et vit, il y a des parents qui vont s'y opposer, ils ne vont pas l'accepter et vont punir l'enfant. L'autre catégorie concerne les parents qui eux aussi s'opposent au principe de cette crise mais qui la comprenne. Ainsi ces derniers créent une certaine relation éducative avec leur enfant. Apparaît alors la nécessité pour l'adulte de comprendre cette crise afin de s'v opposer convenablement et permettre à l'enfant de se développer et de s'affirmer. Les parents qui essayent de comprendre cette crise provoquent une activité ré-conciliante et non pas opposante, ils attendent que l'enfant progresse, s'améliore. Pour cela ils vont utiliser la discipline qui est un outil qui tend au progrès de l'enfant car de cette manière elle se veut éducative. En effet la discipline sert à l'intégration de la règle par l'enfant car comme le soulignent Joseph LEIF et Jean DELAY33 « la nature enfantine n'est pas rebelle à la règle [...] l'enfant accueille volontiers les règles : surtout celles qui favorisent l'ordre ».

3.ii. Ce que disent les textes officiels

La discipline semble donc s'adoucir dès le début du XXème siècle. En effet cela s'explique par le fait que l'on reconnaisse des droits propre à l'enfant, apparaît également un respect de sa personne et un refus de négligence et de violence à son égard. Le psychologue de l'enfance Henri WALLON, comme nous l'avons vu précédemment, met en évidence le fait que la discipline se veut éducative au XXème siècle car elle doit être un outil de progrès pour l'enfant afin qu'il puisse intégrer la règle et s'auto-discipliner. En ce sens la discipline se distingue du dressage et se rapproche davantage de l'éducation.

Aujourd'hui l'école maternelle, comme le souligne Xavier DARCOS, dans la préface des programmes de 2008, a une place importante dans le système éducatif français, en effet elle est le lieu des premiers apprentissages et prépare progressivement l'enfant aux apprentissages de l'école élémentaire. Le ministre de l'Éducation nationale souligne que cette scolarisation est pour certains élèves la « première expérience de vie collective, avec toutes ses exigences ». En effet pour vivre en société, ici l'école, l'élève doit respecter un certain

³³ LEIF J., DELAY J. Psychologie et éducation. Tome 1 : l'enfant. Fernand Nathan. 1967. Paris.

nombre de règles : des règles de civilité, des règles de déplacements et des règles relevant des rituels. Cette compétence de l'enfant apparaît dans les programmes de 2008 sous le thème « Devenir élève » et plus précisément dans « vivre ensemble : apprendre les règles de civilités et les principes d'un comportement conforme à la morale ». L'école maternelle prépare l'enfant à son intégration dans la société car toute société est régie par des règles. A l'école maternelle, trois types de règles peuvent être distinguées. Premièrement il existe des règles relevant des rituels c'est-à-dire des règles que les élèves doivent respecter tous les jours, ce sont des règles qui apparaissent aces des activités répétitives, comme par exemple après le temps d'accueil les élèves savent qu'ils doivent aller au coin regroupement, qu'ils ne peuvent pas s'asseoir n'importe où mais sur les bancs, depuis le début d'année les élèves ont pris l'habitude de le faire et cela se passe tous les jours à la même heure ce rituel quotidien permet d'instaurer des règles. Puis il y a un deuxième type de règles : des règles de civilité et de respect. Ce sont des règles qui comme l'autre catégorie, sont communes à tous les élèves de la classe, sont connues et doivent être respectées, elles témoignent du respect envers autrui mais aussi du respect envers soi. Cet apprentissage apparaît donc complexe et long, l'enfant en adoptant les règles de l'école va passer du statut d'enfant à celui d'élève.

L'école maternelle, comme nous l'avons déjà évoqué avec les programmes de 2008, a une place centrale dans le système éducatif français. Maria Renata PRADO34(2007) ajoute même qu'elle « a pour mission de permettre les premiers apprentissages des règles et des interdits qui serviront à la bonne adaptation de l'enfant à son entrée en primaire ». Apparait alors la nécessité d'imposer des limites, des règles au jeune enfant pour favoriser les apprentissages. La discipline scolaire permettrait alors « une socialisation scolaire » 35 différente de celle de la famille, en effet à l'école maternelle toutes les activités sont régies par des règles comme celles de la prise de parole par exemple : l'enfant doit dans un premier temps lever le doigt pour demander la parole, attendre que l'enseignante le lui accorde tout en restant assis, immobile, silencieux, calme et attentif et enfin un seul enfant à la fois parle. La chercheuse souligne le besoin pour les enfants d'acquérir ces règles de comportements imposés par l'école pour entrer dans les apprentissages cognitifs. La punition et la sanction deviennent alors des outils indispensables pour mettre les enfants sur « la bonne voie » 36.

³⁴ PRADO Maria Renato, 2007, Socialiser...ou adapter à la forme scolaire ?, Les cahiers pédagogiques, n°451, p. 46-47.

³⁵ PRADO Maria Renato, 2007, Socialiser...ou adapter à la forme scolaire ?, *Les cahiers pédagogiques*, n°451, p. 46-47.

³⁶ PRADO Maria Renato, 2007, Socialiser...ou adapter à la forme scolaire ?, *Les cahiers pédagogiques*, n°451, p. 46-47.

Mais cette chercheuse en Sciences de l'Éducation à l'Université de Paris s'interroge sur les fins des punitions et sanctions utilisées dès l'école maternelle qui seraient pour elle un moyen de « mouler et encadrer » les enfants dans une forme scolaire légitime. Selon les enseignants que Maria Renata PRADO(2007) a interrogé dans le cadre de sa recherche, la normalisation à l'école maternelle permettrait alors aux élèves de ne pas devenir de mauvais élèves, des élèves en échec scolaire, les enseignants sanctionneraient « avant que cela ne prenne de l'ampleur ».

3.iii. Les formes de la discipline à l'école maternelle

Selon la circulaire n°91-124 du 6 juin 1991, seule l'exclusion temporaire et surveillée d'un élève ne respectant pas les règles de civilités est autorisée à l'école maternelle. Pourtant Bernard DEFRANCE37(2001) montre que dès 1998 apparaissent les premières plaintes des parents d'élèves dénonçant « les traitements infligés » à leurs enfants scolarisés à l'école maternelle par l'enseignante, l'auteur précise que ces traitements sont des cris, des admonestations injurieuses, des atteintes corporelles et des positions humiliantes. Les enseignants dont les parents se plaignent semblent être des professeurs ne réussissant pas à gérer leur classe, leurs élèves et qui utilisent des formes de discipline scolaire ne respectant pas le jeune enfant. L'auteur remarque également qu'il existe des enfants âgés de trois, quatre ans qui partent le matin à l'école avec la peur au ventre, l'enseignant exercerait alors une autorité totalitaire assimilable à celle d'un dictateur. Dès lors nous pouvons-nous interroger sur ces différentes formes de la discipline scolaire présentes à l'école maternelle.

Reprenons l'étude de Bernard DOUET38 (1987), les formes de la discipline scolaire les plus présentes à l'école maternelle sont celles premièrement de type « intervention verbale » caractérisées par de réprimandes et des cris, puis apparaît une forme de discipline privative et affective avec notamment respectivement, l'exclusion temporaire et la confiscation d'un objet appartenant à l'élève. Dans un troisième temps apparaît une forme de discipline sa rattachant à la violence physique du professeur envers l'élève caractérisée par des frappes sur les mains essentiellement. Certaines formes de la discipline ne semblent donc pas être présentes à l'école maternelle, notamment la forme réparatrice mais les enseignants semblent, dans les deux écoles, privilégier une discipline corrective directe. Les formes de discipline qui sont les plus présentes à l'école maternelle sont donc les « interventions verbales », puis privatives et affectives et enfin une discipline sous forme de violence physique.

Suite à cela nous pouvons constater qu'en 1987, année de la recherche de Bernard DOUET, les formes de la discipline scolaire de l'école maternelle étaient celles utilisées à 37 DEFRANCE, Bernard. *Sanctions et discipline à l'école*. Ecole et société. Syros. 2001. Paris.

l'école primaire et donc à l'école élémentaire. La Convention Internationale des droits de l'enfant adopté en 1989 par 192 États, dont la France, donne à l'enfant des droits. Les adultes sont responsables de ces derniers et doivent veiller à leur bon développement et favoriser leur intégration dans la société. C'est pourquoi nous pouvons désormais nous demandé si les formes de la discipline scolaire à l'école maternelle sont toujours les mêmes.

II. PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESE

Tout au long de cette revue de littérature, j'ai pu éclairer le concept de discipline scolaire qui peut être alors défini par un ensemble de règles régissant la classe ainsi que que d'un ensemble de sanctions qui définit une ou plusieurs forme(s). J'ai également pu montrer l'évolution du statut du jeune enfant qui aujourd'hui est considéré comme un être à part entière possédant des droits et des devoirs définis par la Convention internationale des droits de l'enfant depuis 1989. J'ai également essayé de montrer l'évolution de la discipline scolaire d'un point de vue historique. Cependant je n'ai pas trouvé de réponses sur la discipline scolaire utilisée dans les classes de l'école maternelle aujourd'hui, sur la ou les différentes formes mis à part celles présentées par Bernard DOUET en 1987 et celle préconisée par la circulaire n°91-124 du 6 juin 1991. Mais pour la dernière décennie qui nous concerne, je n'ai rien trouvé.

Suite à la question de départ évoquée précédemment qui est : quels sont réellement les outils et les méthodes mis en place par le professeur des écoles aujourd'hui pour faire face à l'indiscipline des jeunes élèves de l'école maternelle ?

Je me suis posée diverses questions qui peuvent être distinguées selon deux thèmes :

1. La spécificité des formes de la discipline

Quelles formes de discipline sont présentes aujourd'hui dans les classes de l'école maternelle? Les formes de la discipline scolaire de l'école élémentaire n'aurait-elle pas franchi les murs de l'école maternelle? Est-ce que ces formes sont les mêmes d'un enseignant à l'autre? Ou existe-il une hétérogénéité des outils disciplinaires? Et de ce fait existe-t-il des caractéristiques propres à l'enseignant utilisant tel ou tel type de forme disciplinaire ? Pouvons-nous alors classer les enseignants dans des catégories selon la discipline qu'ils utilisent ?

2. L'évolution des formes de la discipline scolaire

Sommes-nous passés d'une discipline autoritaire à une discipline spécifique, adoucie et adaptée à jeune enfant? Plus précisément est-ce que la discipline scolaire utilisée aujourd'hui est le reflet de la conception du jeune enfant qu'a l'enseignant? Y a-t-il un feed-back avec les

méthodes disciplinaires qu'utilisent les enseignants aujourd'hui face à l'indiscipline des jeunes élèves? Les méthodes disciplinaires utilisées jadis n'ont-elles jamais disparues ? Ou est-ce que ces formes de la discipline sont aujourd'hui inexistantes, bannies du système éducatif ?

Certaines de ces sous-questions ont pu être éclairées grâce à la revue de littérature mais toutes ces deux grands thèmes m'ont permis d'affiner ma recherche ainsi que la question de départ. La recherche menée tentera donc de répondre au problème : Quelles sont les formes de la discipline scolaire à l'école maternelle aujourd'hui ?

Toute problématique entraîne évidemment l'émission d'hypothèses. Pour y répondre, j'ai émis, grâce à la revue de littérature, l'hypothèse suivante : les formes de la discipline scolaire à l'école maternelle sont en rupture avec celles de l'école élémentaire. En effet la discipline scolaire utilisée à l'école primaire aujourd'hui est double, c'est-à-dire qu'il existe une discipline scolaire adaptée à l'école élémentaire, il s'agit d'une discipline dite classique et héritée du XVIIème siècle. Elle se caractérise par différentes formes, en voici l'énumération rangée de la plus fréquente à la moins fréquente, selon Bernard DOUET39 : une forme de discipline réparatrice, privative, répressive verbalement, de violence physique, une forme aussi de type pensum et une autre plutôt affective. Puis j'émets l'hypothèse qu'il en existe une deuxième spécifique cette fois-ci à l'école maternelle, qui est donc adaptée à l'enfant de deux à cinq ans. Les punitions semblent être typiques de l'école élémentaire et témoins de la discipline classique alors que l'école maternelle s'est dotée d'une discipline adoucie et éducative adaptée à l'enfant de deux à cinq ans. En effet l'école maternelle n'a pas à user de sanctions ni de punitions car l'enfant de deux à cinq ans n'est pas en mesure de les comprendre car ses actes ne sont pas intentionnels. Voici mon hypothèse centrale que je vais tenter de valider ou non.

Mais quelles sont les perceptions de l'enseignant de l'école maternelle sur les incivilités et la discipline scolaire ? La discipline scolaire adopte une forme différente selon la perception que le professeur des écoles a des incivilités et plus précisément du statut qu'il accorde à l'enfant. Car comme la revue de littérature a pu le montrer, la discipline scolaire a évolué en fonction de l'évolution du statut de l'enfant que lui ont accordé les adultes. Apparaît dès lors une autre hypothèse qui est la suivante : la conception de l'élève du professeur des écoles a des répercussions sur les formes de la discipline utilisée.

Suite à cette autre hypothèse découlent d'autres interrogations qui sont : l'ancienneté de l'enseignant est-elle un indicateur de la forme disciplinaire utilisée à l'école maternelle ?

³⁹ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

Est-ce que le sexe de l'enseignant est lui aussi une variable a prendre en compte? Suite à ces interrogations une dernière hypothèse apparaît qui est : certains indicateurs caractéristiques des enseignants influent sur la ou les forme(s) de discipline utilisée(s), notamment son ancienneté à l'école maternelle et son sexe.

Afin de mener à terme cette recherche et de répondre à la problématique en validant ou non les hypothèses, il est important de se munir d'outils méthodologiques pouvant recueillir les données sur le terrain. Quelle méthodologie adaptée pour témoigner et expliquer les différentes formes de la discipline à l'école maternelle aujourd'hui ?

III. METHODOLOGIE

La problématique étant définie, nous allons désormais nous intéresser aux méthodes de recherche mises en place afin d'y répondre, c'est-à-dire exposer les outils scientifiques choisis pour comprendre les formes de la discipline scolaire présente aujourd'hui dans les écoles maternelles tout en tenant compte de l'hypothèse principale se basant sur l'existence de deux formes de disciplines scolaires à l'école primaire, une première utilisée dans les écoles élémentaires que nous pouvons qualifier de classique et qui sont celles que Bernard DOUET40 décrit et il existe une forme de discipline scolaire adaptée à l'enfant de deux à cinq ans, c'est à dire spécifique à l'école maternelle. L'hypothèse générale serait la suivante : il existe une césure concernant les formes de la discipline scolaire entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Puis les autres hypothèses qui sont-elles aussi à vérifier sont :

- 1) Les conceptions du professeur des écoles de l'élève ont des répercussions sur les formes de la discipline utilisée.
- 2) Certains indicateurs caractéristiques des enseignants influent sur la forme de discipline qu'il utilise, notamment son ancienneté à l'école maternelle et son sexe.

Afin de répondre à ce questionnement, il faut faire un choix sur les outils méthodologiques. Mais les méthodes de recherches scientifiques sont nombreuses et différentes les unes des autres, Madeleine GRAWITZ41 souligne qu'il faut « d'une part choisir la plus adéquate et d'autre part l'utiliser convenablement », je vais alors argumenter en faveur de l'observation et du questionnaire car ces deux techniques me semblent être les plus adéquates pour mon sujet de recherche.

⁴⁰ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

⁴¹ GRAWITZ, M. Méthodes des sciences sociales. Dalloz. 10éme éditions. 1996. Paris.

1. Confronter les dire et les faire

« Ce qui est souhaitable avant de décider de lancer tel ou tel type d'enquête, c'est de savoir quels en sont les objectifs »42. L'objectif poursuivi de cette recherche s'inscrit dans une démarche descriptive et compréhensive comme MARSCHALL et ROSSMANN43 la présente. En effet je souhaite décrire et comprendre les formes de la discipline scolaire présentes dans les classes de l'école maternelle aujourd'hui. Mais l'objectif de ma recherche ne s'arrête pas là je souhaite confronter les dire des enseignants à leurs pratiques comme le fait Bernard DOUET44 (1987) pour peut-être montrer que ces derniers ont conscience que la discipline scolaire élémentaire n'est pas applicable aux élèves de l'école maternelle mais qu'en pratique ils l'utilisent.

Parmi les différentes méthodes de recherche scientifiques existantes, j'ai choisi de pratiquer dans un premier temps l'observation dans différentes classes de l'école maternelle allant de la petite section à la grande section en passant par la moyenne section afin de relever les moyens que l'enseignant utilise pour faire face à l'incivilité du jeune élève. Suit à cela un questionnaire sera adressé aux enseignants observés. En effet grâce à l'observation puis au questionnaire je souhaite confronter ce qui se passe réellement dans les classes de l'école maternelle au niveau de la discipline scolaire, comprendre les représentations de la discipline, de la sanction et de l'enfant de deux à cinq ans qu'a l'enseignant de l'école maternelle. En utilisant ces démarches de recherche je m'inscris donc dans une sociologie compréhensive et descriptive de phénomènes scolaires. La recherche scientifique et les données recueillies vont alors me permettre d'affirmer ou non l'hypothèse suivante : les formes de la discipline scolaire à l'école maternelle sont en rupture avec celles de l'école élémentaire. Le choix du lieu pour réaliser les observations et faire passer les questionnaires se limitent donc à la structure école maternelle mais un autre indicateur sera pris en compte qui est celui de l'ancienneté du professeur des écoles, en effet je souhaite observer et interroger des enseignants ayant des tranches d'âges différentes notamment des enseignants ayant moins d'une année d'expérience d'autres ayant moins de dix ans d'ancienneté en école maternelle et ceux ayant plus de dix ans d'ancienneté dans cette structure. Puis vient un autre facteur à prendre en compte qui est celui du sexe, en effet je souhaite vérifier l'hypothèse que les formes de disciplines sont différentes selon qu'il s'agit d'un professeur des écoles ou d'une

⁴² DE SINGLY, F. L'enquête et ses méthodes : le questionnaire. Sociologie 128. Nathan. 1992. Paris

⁴³ Grille obtenue par Mme NECKER: la notion de recherche, types de recherches

⁴⁴ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

professeur des écoles, le facteur sexuel fait donc partie de l'une de mes exigences de recherche.

Ces différents indicateurs me permettront donc de valider les hypothèses suivantes :

- 1) La discipline scolaire utilisée à l'école maternelle est en rupture avec celle de l'école maternelle : il existe une discipline spécifique à l'école maternelle prenant en compte la spécificité du jeune élève.
- 2) Les conceptions du professeur des écoles de l'élève a des répercussions sur les formes de la discipline utilisée.
- 3) Les différentes formes de discipline existante à l'école maternelle varient selon l'ancienneté de l'enseignant ainsi que de son sexe.

2. L'observation comme témoin de la réalité

2.i. Les raisons de l'utilisation de cet outil

Anne-Marie ARBORIO et Pierre FOURNIER45(1999) affirment que observer c'est pouvoir « aller voir sur place, être physiquement présent dans la situation, la regarder se dérouler en temps réel pour en rendre compte », d'où l'intérêt pour mon sujet de recherche d'utiliser cette méthode. En effet aller directement dans des classes de l'école maternelle me permettrait de recueillir, de prélever des informations directement qui répondrait à ma problématique et affirmerait ou non mes hypothèses. Comme le soulignent les auteurs cités précédemment l'observation me permettra également de « témoigner de mondes mal connus », en effet comme nous l'a montré la revue bibliographique il existe très peu de recherches sur la discipline scolaire à l'école maternelle, c'est pourquoi par le biais de l'observation, du recueil des données et de leurs analyses je vais pouvoir apporter des informations inexistantes. Mais comme le souligne Bernard DOUET (1987) le sujet sur lequel je travaille est mal considéré par les enseignants. Lors de l'observation, les enseignants (les observés) peuvent se sentir juger car comme l'a souligné Ferdinand BUISSON46(1911) le bon enseignant semble être celui qui assure la bonne tenue de sa classe et le mauvais celui qui ne parvient pas à le faire. Suite à cette idée de jugement de compétences, de catégorisation, les professeurs des écoles maternelles peuvent ne pas agir et réagir de façon naturelle, habituelle comme ils le feraient quotidiennement avec leurs élèves lorsqu'ils ne sont pas observés. En effet si l'observé sait que je suis dans la classe pour observer la forme de la discipline scolaire

⁴⁵ ARBORIO A-M, FOURNIER P. L'enquête et ses méthodes : l'observation directe. Sciences sociales 128. Nathan université. 1999. Paris.

⁴⁶ BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.

qu'il utilise les données recueillies ne seront pas objectives car il craindra d'être jugé. C'est pourquoi j'ai choisi d'observer à sujet caché, en effet au lieu d'aborder les enseignants en leur disant que je travaille sur les formes de la discipline scolaire, je présente mon sujet de recherche autour du devenir élève et plus précisément du vivre ensemble, je leur dis donc que je m'intéresse essentiellement aux élèves et non pas à lui-même. De plus j'utilise l'observation non participative car comme le montre Marcel POSTIC et Jean-Marie DE KETELE47 (1988) l'observateur qui pratique une observation non participative et en retrait « n'affecte pas la dynamique de la classe ».

2.ii. La réalisation de l'outil observateur

Afin que mes observations soient productrices, j'ai élaboré trois grilles qui me permettent de prélever directement les informations qui m'intéressent pour mon sujet de recherche. La première grille d'observation s'intéresse aux comportements de l'enseignant (annexe 1a). En effet cette grille s'intéresse aux différents comportements qu'adopte l'enseignant afin de gérer sa classe et de veiller au bon déroulement des séances au cours d'une demi-journée, les différents items sont : balayer du regard la classe entière, se concentrer sur un seul atelier, repérer les signes d'ennui, réagir face à un comportement perturbateur, annoncer les règles à respecter, ne pas les annoncer ou encore un élève les annonce. Ne pouvant pas anticiper à l'avance les réactions de l'enseignant j'ai décidé de laisser une case vide afin de noter les autres réactions que l'enseignant pourrait avoir

La seconde grille d'observation (annexe 1b) s'intéresse davantage aux moyens utilisés par l'enseignant lorsqu'un élève perturbe l'apprentissage. La grille est composée de six colonnes dont certaines sont elles-mêmes subdivisées. Comme première réaction j'ai noté les indices non verbaux qui peuvent être soit un regard ou un geste puis le rappel verbal qui est soit fait discrètement à l'élève ou non, puis j'ai noté la répétition du rappel à l'ordre, la valorisation d'un enfant ayant un comportement « modèle » afin de calmer l'élève perturbateur, le retrait de l'élève qui est soit mis au coin ou alors privé d'une chose appréciée par ce dernier, comme une partie de la récréation, d'une activité etc et enfin il y a une dernière colonne qui elle s'intéresse aux réactions des élèves c'est-à-dire s'ils cessent ou non de perturber l'apprentissage suite à la ou les réaction(s) de l'enseignant. Tout comme pour la première grille, j'ai laissé une colonne vierge pour noter des réactions de l'enseignant auxquelles je n'aurais pas pensées.

La troisième grille (annexe 1c) s'intéresse aux élèves et plus précisément aux comportements perturbateurs qui font que l'enseignant réagit ou non mais attention cette

⁴⁷ POSTIC M., DE KETELE J.-M. *Observer les situations éducatives*. Pédagogie d'aujourd'hui. Presses universitaires de France. 1988. Paris.

grille ne doit pas être considérée comme un étiquetage des élèves, cette grille s'inspire de celle proposée par J. ARCHAMBAULT et R. CHOUINARD48 (1996). Ces auteurs insistent sur la difficulté de décrire les comportements à problème dans une classe, en effet ces comportements varient d'un enseignant à l'autre. Cette grille se divise en cinq colonnes qui présentent des comportements ayant une gravité croissante pour l'apprentissage et la socialisation, c'est-à-dire allant du comportement le moins susceptible de gêner à celui qui est dangereux pour l'apprentissage et les autres. La première s'intéresse à des comportements de courte durée qui ne dérangent pas l'apprentissage comme les chuchotements, rêvasser, ne plus être attentif pendant quelques secondes, puis dans la deuxième colonne des manquements aux règles de la classe mais qui ne la dérangent pas comme se lever sans permission, interpeller un camarade, manger un bonbon, lancer un objet, parler sans être autoriser, notons que même si certains comportements peuvent s'annoncer être dangereux à l'école maternelle si ils ne sont pas répétés ils ne dérangent pas la classe. Dans une troisième colonne sont présentés des comportements qui dérangent les apprentissages comme ne pas terminer son travail, faire autre chose que ce qui est demandé, enfreindre les règles de silence et de déplacements, frapper un élève et refuser de travailler. Puis dans la quatrième colonne sont exposés des comportements beaucoup plus dangereux pour l'élève et les autres comme se déplacer à volonté dans la classe, faire des commentaires désobligeants, ne pas s'arrêter de parler même après plusieurs rappels à l'ordre, défier l'enseignant et refuser de coopérer. Nous pouvons voir dans cette colonne des comportements qui perturbent en effet le bon déroulement des apprentissages mais qui surtout remettent en cause l'autorité de l'enseignant.

Ces grilles d'observation me permettent d'observer l'enseignant de l'école maternelle et plus précisément la forme de la ou des discipline(s) scolaire(s) qu'il met en place par le biais des comportements et des outils qu'il utilise pour y faire face. Elles me permettent de réduire mon champ d'observation car en effet dès la première heure d'observation, nous sommes tentés à tout observer dans la classe mais dans le cadre de la recherche cela ne nous permet pas d'obtenir des données qualitatives. Le champ d'observation s'intéresse alors aux formes de la discipline utilisées par l'enseignant lorsqu'un ou des élève(s) de la classe ne respectent pas les règles de civilités perturbant ainsi soit l'apprentissage soit la socialisation. Cette observation a donc « une fonction descriptive »49, en effet elle a pour but de décrire des situations scolaires et elle porte « sur les faits » 50.

⁴⁸ ARCHAMBAULT J., CHOUINARD R. Vers une gestion éducative de la classe. Morin. Montréal. 1996.

⁴⁹ POSTIC M., DE KETELE J.-M. *Observer les situations éducatives*. Pédagogie d'aujourd'hui. Presses universitaires de France. 1988. Paris.

3. Le questionnaire comme témoin des représentations

3.i. Les raisons de l'utilisation de cet outil

Afin de valider ou non l'hypothèse de ce mémoire, l'observation semblait être insuffisante. En effet il apparaît important d'apprendre à connaître l'enseignant c'est-à-dire connaître ses représentations ce qui n'est pas visible dans la classe, il s'agit ici de la personne même et de ses idées. De plus ayant également comme objectif d'opposer ce que font les enseignants dans leur classe à ce qu'ils disent, le questionnaire me paraît l'outil de recherche le plus adéquat pour obtenir les représentations de ces derniers. François DE SINGLY51 (1992) ajoute que « le guestionnaire est une excellente méthode pour l'explication de la conduite », cette affirmation conforte mon choix de vouloir utiliser cette méthode de recherche car les enseignants seront amenés à expliquer pourquoi ils utilisent tel procédé ou telle méthode face à un élève qui enfreint les règles de civilités lors des apprentissages. François DE SINGLY me conforte également dans l'idée de donner le questionnaire aux enseignants après les avoir observés, en effet grâce aux questionnaires et donc aux réponses que les enseignants vont me soumettre certains de leurs comportements que j'aurais « peut être » observés pourront être expliqués, si ce n'est pas le cas je pourrais émettre l'hypothèse que les enseignants ne disent pas ce qu'ils font réellement dans leur classe, comme l'a remarqué Bernard DOUET52 (1987) lors de sa recherche sur la discipline scolaire et les punitions à l'école primaire.

3.ii. La réalisation du questionnaire

Le questionnaire (annexe 2) me permettrait donc d'atteindre des objectifs nécessaires pour mon sujet de recherche afin d'invalider ou non mes hypothèses. Les objectifs de cette utilisation sont de :

- -décrire les représentations de la discipline scolaire des enseignants de l'école maternelle -analyser les formes de la discipline scolaire
- -montrer les différences existantes entre la théorie de la revue bibliographique, les dire de l'enseignant grâce au questionnaire et ce qui se fait réellement dans les classes par le biais de l'observation.

Les enseignants à qui les questionnaires sont adressés sont ceux que j'ai observés mais bien sûr il a fallu que ces derniers soient volontaires pour y répondre, ce qui ne fut pas

⁵⁰ POSTIC M., DE KETELE J.-M. *Observer les situations éducatives*. Pédagogie d'aujourd'hui. Presses universitaires de France. 1988. Paris.

⁵¹ DE SINGLY, F. L'enquête et ses méthodes : le questionnaire. Sociologie 128. Nathan. 1992. Paris

⁵² DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

évident. Les variables choisies m'ont permis d'affirmer ou non les « sous hypothèses » exposés précédemment. Les variables retenues pour le questionnaire sont :

- -l'aspect sociologique de la personne
- -les caractéristiques de la classe
- -les conceptions et les représentations du jeune enfant
- -les moyens mis en place par le professeur des écoles pour aider l'enfant à devenir élève
- -les représentations de la discipline

Cependant le questionnaire me pose un problème qui est celui de l'honnêteté, à la fois la mienne et celle de l'interrogé. En effet lorsque je me présente dans les écoles, j'observe avec un sujet caché que les observés ne connaissent pas mais lorsque les enseignants ont en main le questionnaire au fur et à mesure des questions ils se rendent compte que le sujet de recherche n'est pas centré sur l'élève mais sur lui et que le sujet ne porte pas sur le devenir élève mais sur la discipline scolaire. C'est pourquoi j'ai longtemps hésité à les donner aux enseignants observés ce qui était le plus logique et le plus constructif pour ma recherche ou à un panel d'enseignants de l'école maternelle que je n'aurais pas forcément observé. Cette solution m'aurait certainement permis d'obtenir plus de questionnaires car en effet tous les enseignants n'ont pas répondu au questionnaire proposé car sur les quatre enseignants observés, trois ont accepté de répondre au questionnaire. De plus comme je le signalais précédemment je me suis interrogée sur l'honnêteté de l'interrogé car sachant qu'il a été observé il a pu ne pas répondre en toute honnêteté de peur d'être jugé.

Le questionnaire que j'ai élaboré (annexe 2) comporte trente-quatre questions qui sont à la fois des questions fermées et des questions ouvertes afin que le questionnaire ne soit pas une « charge » pour l'interrogé car ce dernier pourra à la fois s'exprimer, affirmer ces opinions mais aussi suivre un codage préétabli par le biais des questions fermées. Comme le souligne François DE SINGLY53 (1992) les questions ouvertes ont été privilégiées pour le thème central de la recherche et les questions fermées comportent une case « autres » pour les « répondes libres imprévues ». Les questions posées aux enseignants s'intéressent à leurs opinions et à leurs représentations de la discipline scolaire, à la conception et à la représentation de l'enfant et aux moyens mis en place par le professeur pour aider l'élève à devenir élève.

4. Limites et intérêts de ces outils de recherche

Comme je l'ai souligné précédemment, pour répondre à mon objet de recherche je me suis centrée sur l'observation de professeurs des écoles maternelles (PS, MS et GS) ayant des 53 DE SINGLY, F. L'enquête et ses méthodes : le questionnaire. Sociologie 128. Nathan. 1992. Paris

âges assez distincts et si possible de sexe différents. Afin de pouvoir atteindre ces objectifs, j'ai pris la décision de contacter des écoles maternelles via l'appel téléphonique.

Mon premier choix d'école s'est porté sur mon ancienne école maternelle, c'est-à-dire l'école où j'ai effectué ma scolarité car il me semble que de retourner dans son ancienne école maternelle facilite et favorise l'intégration de l'observateur, ce que souligne en effet Anne BARRERE54 (2005). En effet lors de l'entretien téléphonique après mettre présentée à la directrice, lui avoir présenté mon sujet de recherche « caché ». L'observation dans cette école s'est agréablement bien déroulée, celle-ci a eu lieu en grande section. L'école située dans une résidence hlm, était composée de trois classes et j'ai pu après l'accord d'une enseignante en question observer sa classe Par contre l'observation en école maternelle reste difficile car les jeunes enfants sont interpellés par notre présence, ce qui je pense à une influence sur leurs comportements. Pendant mes observations, j'ai demandé aux enseignantes de répondre à des questionnaires mais deux s'y sont opposées en m'expliquant qu'elles n'avaient pas « le temps pour ça » (dixit les enseignantes en question). Je pense que face au huit pages du questionnaire cette dernière a pu être « effrayée ». Face à leur réaction, je n'ai pas osé leur demander si elles accepteraient ma venue dans leur classe.

Suite à ces premières observations, je voulais continuer dans l'optique d'observer des enseignants d'écoles maternelles d'âge et de sexe différents. Je me suis donc concentrée sur la commune de Douai pour des raisons de proximité géographique mais suite à de nombreux refus de la part des directrices, des directeurs et des enseignants, j'ai dû « sortir » du Douaisis. Pour essayer de comprendre ces refus je me suis demandée si ce n'était pas le fait de joindre par téléphone l'école qui créerait une certaine distance, n'aurait-il pas mieux fallu me présenter directement ? Et peut-être même de demander l'accord des enseignants avant de demander celui des directrices ou directeurs d'école pour les observer ?

Les deux autres observations se sont déroulées au sein d'une école maternelle de la ville d'Auby, cette dernière est située dans un réseau d'éducation prioritaire. J'ai choisi cette école notamment pour des raisons affectives car lors de stages de pratiques dans le cadre de mes études, j'ai pu « travailler » dans cette école avec l'ensemble de l'équipe éducative. Avant même de joindre la directrice par téléphone, je me suis adressée directement via l'appel téléphonique à l'enseignante qui m'avait accueilli précédemment. En effet cette fois-ci, j'ai préféré joindre l'enseignante de moyenne section avant de demander l'accord de la directrice afin de ne pas créer un sentiment d'imposition de ma personne. Ainsi l'accord obtenu après lui avoir présenté ma recherche « cachée », j'ai pu prendre contact avec la directrice de l'école en question qui ne s'est pas opposée à ma venue. Connaissant l'équipe pédagogique de cette

⁵⁴ BARRERE, A. De la critique endogène à l'empathie critique. Retour sur un itinéraire. Les Sciences de l'Education - Pour l'Ere nouvelle. Volume 38,n°1,2005.

école, mon intégration ainsi que mes observations ont pu se dérouler comme je le souhaitais. De plus les questionnaires adressés aux enseignants observés ont pu être remplis et rendus. La quatrième et dernière observation s'est donc déroulée dans cette école dans une classe de grande section, l'enseignante elle-même s'est proposée pour que je vienne observer sa classe.

Pour conclure cette partie, il me semble important de mettre en évidence les limites de l'observation, en effet qu'il s'agisse ou non d'une observation dans un milieu familier, celle-ci a toujours des répercussions sur le comportement des observés, l'enseignant et les élèves. En ce qui concerne les questionnaires, la principale limite de celui-ci a été sa taille, en effet je pense que celle-ci a pu « effrayer » l'enseignant qui n'a pas souhaité y répondre et ceux qui y ont répondu brièvement et en omettant certaines questions. Les écoles maternelles choisies ne comportaient pas au sein de l'équipe pédagogique d'hommes ni de jeunes enseignants, c'està-dire avec moins d'un an d'expérience. Pour pallier à cette difficulté, je me suis tournée vers mes collègues admissibles de Master, en effet deux se sont proposés volontaires pour répondre au questionnaire, l'une est une fille et l'autre est un garçon. Étant donné que les stages en responsabilité étaient tous au même moment, je n'ai pas pu aller observer ces étudiants car moi-même je me trouvais en stage. Enfin pour terminer, je tiens à souligner que ma recherche ne se veut pas quantitative, c'est-à-dire que je n'attendais pas un nombre d'observations ou de questionnaires importants mais se veut plutôt être une recherche qualitative.

5. L'analyse des résultats

Pour analyser les résultats que j'ai obtenus lors de ma recherche soit quatre observations, trois questionnaires d'enseignants observés et deux questionnaires d'étudiants en deuxième année de Master SMEEF, que l'on peut qualifier d'enseignants non expérimentés, non observés, j'ai choisi d'analyser dans un premier temps les trois questionnaires des enseignants observés puis d'analyser la pratique de chacun grâce à l'observation, ce qui me permettra de confronter ce qu'ils disent et ce qu'ils font. Et enfin j'analyserai les deux questionnaires des enseignants débutants sans cette fois-ci les confronter à leur pratique qui n'a pu être observée.

Les résultats se présenteront sous forme de tableaux présentant cas par cas, les enseignants et leurs réponses aux différentes questions du questionnaire classées par thème. Les résultats de l'observation prendra également cette forme, c'est à dire que les enseignants seront présentés au cas par cas et leur seront associés les différents moyens, observés dans leur classe, pour faire face à l'incivilité des élèves.

Cette manière de procéder permet donc une étude de cas pour chaque professeur interrogé, grâce au recueil des données du questionnaire et de l'observation, je pourrais opposer les dire et les faire tout en validant ou non les hypothèses, ce qui me permettra d'en tirer des conclusions.

V. RESULTATS

1. Résultats des questionnaires des professeurs observés

1.i. Aspects sociologiques des professeurs

Le tableau présenté, ci dessous, a pour but de témoigner des résultats obtenus sur l'aspect sociologique des enseignants interrogés. Dans la première colonne ont été retranscrites les questions du questionnaire s'intéressant à ce point puis dans les trois autres colonnes, les réponses de chaque enseignant aux questions posées. Cette présentation des résultats peut se lire verticalement, c'est à dire en sélectionnant un enseignant ou à l'horizontale ce qui induit une comparaison entre les enseignants. C'est pourquoi l'utilisation d'un tel tableau me semble pertinent pour présenter les résultats et sera d'une grande aide pour analyser ces derniers.

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponse de l'enseignant 2	Réponse de l'enseignant 3
1) Depuis combien de temps enseignezvous?	11ans	17ans	19ans
2) Depuis combien de temps enseignez- vous à l'école maternelle?	10ans	12ans	18ans
3) Depuis combien de temps enseignez- vous dans cet établissement?	8ans	8ans	1an
5) Ce la fait combien d'années que vous enseignez dans ce niveau ?	3ans	8ans	1an
31) Quelle est la formation que vous avez suivie?	Bac Littéraire + Licence histoire + 2 ans IUFM	Licence psychologie + IUFM	Bac Lettres Maths + Licence Histoire + IUFM
32) Quel est votre niveau d'étude?	Bac + 5	Bac+3	Bac+3
33) Quel est votre	36 ans	38ans	40ans

âge?			
34) Vous êtes un homme ou une	Une femme	Une femme	Une femme
femme?			

1.ii. Caractéristiques de la classe et de l'école

Le tableau suivant se présente de la même manière que le tableau précédent mais il concerne cette fois-ci les caractéristiques de la classe et de l'école. La lecture de ce dernier est la même que pour le précédent.

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponse de l'enseignant 2	Réponse de l'enseignant 3
4) Vous enseignez en :	Moyenne section	Grande section	Toute petite et petite sections
6) Combien d'élèves avez-vous dans votre classe :	23	27	28
7) Votre établissement est classé en :	R.E.P	R.E.P	Projet Eclair (R.A.R)

1.iii. Conceptions et représentations de l'enfant et de l'élève

En ce qui concerne les conceptions et représentations de l'enfant et de l'élève, j'ai également choisi de présenter les résultats sous forme d'un tableau, le même pour chaque thème du questionnaire. Les questions huit, dix et vingt-sept sont plus centrées sur la conception et les représentations de l'enfant alors que les questions onze et quinze portent plus le passage de l'enfant à l'élève.

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponse de l'enseignant 2	Réponse de l'enseignant 3
8) D'après vous quelles sont les principales caractéristiques d'un enfant âgé de deux à cinq ans?	« C'est une personne en pleine construction, pleine de vie et d'entrain, qui veut découvrir plein de choses. C'est une personne curieuse du monde qui l'entoure et qui s'interroge sur beaucoup de choses. »	« spontanéité, enthousiasme, aimant bouger et découvrir »	« enthousiasme, spontanéité et vivacité »
10) Etes vous d'accord pour dire			

que l'enfant âgé de			
deux à cinq ans : Est perfectible	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord
N'est pas encore une	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
personne	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est privé de raison	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est sociable	d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord
Est sauvage	pas du tout d'accord	pas d'accord du tout	pas d'accord du tout
Est bon	d'accord	tout à fait d'accord	pas d'accord du tout
Est une personne à part entière	d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord
N'est pas autonome	d'accord	Il est en construction d'autonomie	d'accord
Est doté d'intelligence	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord
Est méchant	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
26) Ne pas donner de limites aux élèves car cela empêche d'atteindre leur propre potentiel. Etes vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« Non, un enfant a besoin de limites, de cadres, de repères pour avancer ».	« Non, l'enfant a besoin de repères pour se construire. Jusqu'où faut-il aller, jusqu'où je peux aller, c'est rassurant ».	« Non, l'élève même très jeune peut comprendre les limites »
11) D'après vous comment l'enfant parvient-il à devenir un élève au sein de la classe?	« Il passe du statut d'enfant à celui d'élève en intégrant les règles de vie de la classe et en apprenant à vivre avec les autres ».	« En construisant des repères sur ce qu'est l'école, ce qu'on attend de lui au sein de la classe, au sein des activités. En comprenant les buts de ce que l'on lui propose et les progrès qu'il réalise ».	« Quand il se sent e confiance, il est en état d'apprendre, il a envie d'apprendre. Les différences de tempérament de chacun font que, au regard de ce qui se passe dans la classe, les élèves plus « agités », trouvent à un moment dans leur scolarité leurs temps d'apaisement, nécessaire pour leurs apprentissages. Ce n'est pas en leur imposant une attitude à avoir qu'ils l'intègrent mais en l'observant chez les autres. J'en suis convaincue ».

15) Pouvez-vous citer des	« crise violente de colère : un enfant qui	« agressivité envers les autres et non	« insultes, jugement sur l'erreur de l'autre,
comportements que	frappe, insulte un	respect de la parole	violences
vous ne toléreriez	autre enfant ou un	de l'adulte »	physiques ».
absolument pas dans	adulte ».		
votre classe?			

1. iiii. Moyens pour aider l'enfant à devenir élève Concernant ce thème, les résultats sont présentés dans un tableau de même type que les précédents. Comme je l'ai déjà souligné la lecture peut se faire au cas par cas en procédant de manière verticale ou à l'horizontale pour comparer.

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponse de l'enseignant 2	Réponse de l'enseignant 3
16) Avez-vous eu affaire à ce ou ces type(s) de comportements ? (que vous ne toléreriez pas dans votre classe)	oui	oui	oui
17) Si oui, comment avez-vous réagi pour chacun des cas?	« Le plus difficile est de se maîtriser pour ne pas « envenimer » l'état de crise. J'ai isolé l'enfant et attendu qu'il se calme. Quand il s'est apaisé nous avons eu une discussion pour savoir les causes et les conséquences d'un tel acte. Je voulais que ce soit l'enfant qui reconnaisse de lui même qu'il était allé beaucoup trop loin ».	« Mise en retrait de l'élève : sorti du groupe sur un temps réduit : ne participe pas à l'activité en cours »	« dialogue avec le groupe classe et en tête en tête + aide du RASED »
18) Si oui, quels ont été les effets sur le ou les élève(s) concerné(s)?	« Il s'est calmé, les crises se sont renouvelées mais de plus en plus espacées, elles sont maintenant très rares ».	« Permet de retrouver un peu de sérénité au sein du groupe. Permet à l'élève isolé une prise de recul »	« changements d'attitude mais il faut être patient »
19) Si oui, et si cela se reproduisait, réagiriez vous de la même façon? Pourquoi?	« oui, je pense que sur le moment l'élève est dan tel état qu'il n'écoute plus personne. Au calme, il est plus facile d'examiner la	« oui, ça permet de calmer tout le monde. Ça permet à l'élève de comprendre que son comportement est inapte à la réussite de l'activité »	« oui, je crois au dialogue et au temps »

21)Avez vous mis en place des règles de vie dans votre	situation pour comprendre ce qui a vraiment provoqué une telle crise ». oui	oui	non
classe? 22) Si oui, quelles sont ces règles?	« nous avons établi un règlement de classe, les enfants ont choisi un système de bonhomme rouge quand il a fait une bêtise, vert quand tout va bien. Je pense faire un livret de bonne conduite où figurerait à la semaine ces bonshommes rouges ou verts pour chaque enfant ».	« règles de comportements : j'ai le droit deje n'ai pas le droit de respect des autres se bagarrer, dire des méchancetés, crier aspect matériel : déchirer, gribouiller aspect sécurité : courir dans la classe, pousser les vélos, grimper	
23) Si non, quels moyens utilisez-vous pour gérer votre groupe classe?			« l'analyse immédiate des faits »
24) Un des rôles centraux de l'enseignant est de maintenir l'ordre et la discipline dans la classe. Etes vous d'accord? Pourquoi?	« oui on ne peut travailler correctement que dans le calme et le respect ».	« le rôle central est d'organiser les apprentissages de ses élèves. Discipline et ordre ne sont pas des moyens pour y parvenir. Tous en silence et tous alignés! Ce ci ne permet pas de garantir les apprentissages ».	« non pas en maternelle »
25) Gérer efficacement sa classe c'est contrôler chaque élève. Etes vous d'accord? Pourquoi?	« Il est difficile de répondre. L'usage de punitions diverses semblent appropriées ».	« non. Gérer sa classe c'est aider les élèves pour leur permettre d'intérioriser les règles ».	« non»
28) Gérer efficacement sa classe, c'est l'aider à résoudre un grand nombre de ses	« oui, la discussion, l'implication de chacun est essentielle. Un règlement choisi et	« oui mai la classe comprend l'adulte régulateur et organisateur ».	« je ne comprends pas la question »

problème par elle- même. Etes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	donc approuvé par chacun est plus facilement applicable ».		
29) Il faut féliciter les comportements acceptables des élèves et éviter de féliciter ceux qui sont inacceptables? Etes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« oui mais il ne faut pas pour autant occulter ses comportements, il est important d'en discuter pour mieux comprendre et progresser ».	« oui pour féliciter, positiver les comportements (ce vers quoi il faut tendre). Mais ne pas négliger les comportements inacceptables : en parler, le signaler ».	« Non, pas de félicitations collectives. Ce qui est important c'est un retour individuel et régulier sur ce qui a été fait : réussite »

1.iiiii. Représentations de la discipline

Afin de recenser les réponses concernant les représentations de la discipline, j'ai choisi, encore une fois, d'utiliser la même structure de tableau. Les questions sont toujours prélevées du questionnaire tout comme les réponses. Parmi les questions proposées certaines relèvent des attentes attendues par le professeur des écoles au niveau du travail scolaire et d'autres relèvent plus de la socialisation au sein du groupe.

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponse de l'enseignant 2	Réponse de l'enseignant 3
9) D'après vous quel serait le comportement idéal d'un élève de l'école maternelle?	« un enfant curieux, motivé, bien dans sa peau ».	« qu'il réussisse à canaliser son énergie : au service des apprentissages. Alterner enthousiasme pour découvrir et participer avec calme et attention pour se concentrer sur la tâche demandée ».	« élève ayant intégré les règles de vie ensemble (respect des autres, des adultes) et de déplacement autonome dans l'école ».
13) Quels sont selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans le cadre du travail scolaire :			
Être motivé	oui	oui	oui
Être attentif	oui	oui	
Être capable de fournir des efforts	oui	oui	oui

	1	1	
Être disponible	oui		oui
Avoir un bon esprit d'organisation		oui	oui
Être soigneux			oui
Avoir de bons résultats			
Savoir se tenir tranquille		oui	
Ne pas copier sur les autres			
Faire preuve de bonne volonté	oui		
Être intelligent			
Rester assis			
Savoir se taire			
Demander la parole avant de parler			
14)Quels sont selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans le cadre du vivre ensemble?			
Ne pas être agressif envers ses camarades			oui
Être bon camarade	oui	oui	
Être poli			
Être respectueux envers le maître	oui		
Être respectueux envers ses camarades	oui	oui	
Porter de l'intérêt pour le groupe classe	oui	oui	oui
Écouter les autres	oui	oui	oui
Savoir s'autogérer		oui	oui
Ne pas discuter les ordres du maître			
Être habillé de façon correcte			
Être propre sur soi			

Ne pas se faire remarquer Rester assis Demander la parole 25) Gérer efficacement sa classe c'est contrôler chaque élève. Etes vous d'accord? Pourquoi?	« Il est difficile de répondre. L'usage de punitions diverses semblent appropriées ».	« non ».	« non ».
27) Lorsqu'un élève a un comportement inapproprié, c'est souvent parce qu'on lui a donné un travail inapproprié. Etes vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« Pas forcément, beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte. Des problèmes au sein de la famille peuvent par exemple influer sur les comportements d'un enfant ».	« Parfois il faut toujours commencer par interroger la tâche, la situation : ce que je leur demande est-il approprié (organisation collective, temps d'attente, degré de difficulté) ».	« Pas forcément. Un travail inapproprié peut pousser l'élève à se poser des questions. A formuler ses difficultés. Donc à comprendre ce que c'est qu'apprendre. Un comportement inapproprié installé et persistant peut faire référence à un besoin d'aide extérieure (RASED) ».
29) Il faut féliciter les comportements acceptables des élèves et éviter de féliciter ceux qui sont inacceptables? Etes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« oui mais il ne faut pas pour autant occulter ses comportements, il est important d'en discuter pour mieux comprendre et progresser ».	« oui pour féliciter, positiver les comportements (ce vers quoi il faut tendre). Mais ne pas négliger les comportements inacceptables : en parler, le signaler ».	« Non, pas de félicitations collectives. Ce qui est important c'est un retour individuel et régulier sur ce qui a été fait : réussite »

2. Résultats des observations

Pour analyser mes observations, j'ai choisi de présenter mes données sous forme de tableaux. Ces tableaux s'inspirent fortement de mes grilles d'observations.

2.i. Observation des comportements des enseignants

Pour pouvoir analyser les comportements des enseignants observés, j'ai choisi d'utiliser ma grille d'observation. Dans la première colonne, sont notées les différents comportements. Dans les colonnes qui suivent, j'ai traité cas par cas, comme je l'ai fait précédemment pour le questionnaire. En effet cette méthode me permettra de pouvoir analyser

les enseignants individuellement mais me permettra aussi de mettre en évidence les comportements les plus fréquents.

N.B :Une croix correspond à une fréquence, par exemple pour l'enseignant 1, j'ai pu observé durant une demi-journée deux annonces de règles à suivre.

Les comportements des enseignants dans la classe :	Enseignant 1	Enseignant 2	Enseignant 3
Balayer du regard la classe entière	XX	X	X
Se concentrer dur un seul atelier			X
Repérer les signes d'ennui des élèves			
Réagir face à un élève perturbateur	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	XXXXXXXX	XXX
Ne pas réagir face à un élève perturbateur			X
L'enseignant annonce les règles à suivre	XX		XX
L'enseignant n'annonce pas les règles à suivre			X
Un élève annonce les règles à suivre après sollicitation de l'enseignant			
Autres:			Lorsque les règles à suivre sont annoncées par l'enseignante cette dernière prévient les élèves de la punition encourue s'ils ne la ou les respectent pas : « s'il y a un enfant qui parle, il sera puni et ira à sa place » mais aussi « Qui est-ce qui discute et qui ne va pas faire de la peinture? ».

2. ii. Observations des moyens utilisés par l'enseignant face à l'incivilité d'un élève

Pour retranscrire mes observations concernant les moyens qu'utilisent les enseignants face à l'incivilité d'un élève, j'ai également choisi de les présenter sous forme de tableaux. Ce

tableau émane, lui aussi, de ma grille d'observation. Les items sont les mêmes, par contre les moyens des enseignants sont côte à côte ce qui me permettra de les confronter.

N.B: Une croix correspond à une fréquence, par exemple, en une demi-journée pour l'enseignant 1 j'ai observé une fois l'utilisation d'indices non verbaux pour faire face à une incivilité.

Moyens utilisés par l'enseignant :	Enseignant 1	Enseignant 2	Enseignant 3
Indices non verbaux (geste et regard)	X	XXXXXXX	XXX
Rappel verbal : discret public	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X	X X X X X X X
Répétition du rappel	XXX	X	X
Valorisation d'un enfant « modèle »			
Retrait de l'élève : exclusion privé de l'activité	X	X X	X
Réaction de l'élève : Cesse de perturber Continue de perturber	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	XX
Autres:	L'élève qui a été exclut l'a été car il a bousculé un de ses camarades, l'enseignante l'a exclut temporairement en le faisant s'asseoir au fond de la classe. Puis après cinq minutes, il est venu s'excuser auprès de l'enseignante et de son camarade.	Lorsque l'élève ne change pas de comportement l'enseignant le rappelle à l'ordre verbalement en augmentant le son de sa voix. L'exclusion de l'élève au coin de la classe fait suite à trois rappels à l'ordre oraux et en public, l'élève suite à chacun s'est calmé puis a recommencé à perturber le déroulement de l'activité. La deuxième exclusion a eu lieu au coin regroupement, l'élève continuer à	Un élève de la classe, après un premier rappel à l'ordre, continuait de parler, l'enseignante le menaça de prévenir ses parents à l'heure des mamans : « je vais devoir le dire encore à maman ». Suite à cette menace, l'élève se mit à pleurer, l'enseignante le laissa ainsi et continua d'expliquer l'activité.

parler après les	
rappels à l'ordre de	
l'enseignante, il a	
donc été changé de	
place. Les paroles de	
l'enseignante étaient :	
« Y tu veux la	
parole? Viens devant	
le tableau je te la	
donne », l'élève se	
tait, l'enseignante	
ajoute « bon b tu	
changes de place,	
<i>mets-toi là »</i> et elle	
désigne un autre banc.	

2.iii. Les comportements des élèves face auxquels l'enseignant réagit

Pour présenter les comportements des élèves face auxquels les enseignants réagissent, j'ai également choisi de faire comme précédemment, c'est à dire de m'appuyer sur mes grilles d'observation aux quelles j'ai ajouté des colonnes concernant chaque enseignant afin de faciliter l'analyse individuelle mais aussi pour faciliter la confrontation.

	Enseignant 1	Enseignant 2	Enseignant 3
Problème de courte durée qui ne dérange pas l'apprentissage : chuchotements		XX	XXX
cesser de prêter attention quelques secondes rêvasser		X	X
Manquements à des règles qui ne dérangent pas la classe : quitter sa place sans permission interpeller quelqu'un manger un bonbon ou autre lancer des objets parler sans permission	XXXX	X X X X	XX
Comportements qui dérangent la classe et les apprentissages : ne pas terminer son travailler faire autre chose que ce qui est demandé infraction aux règles de silence et de déplacements	X X X X X	XX	X
refuser de travailler	AAA	AA	X
Comportements dangereux pour l'élève et les autres : se déplacer à volonté dans la classe faire des commentaires désobligeants	X		
continuer à parler après plusieurs reprises défier l'enseignant refuser de coopérer	X	XX	XXX

0 (1)		
frapper un élève		

3. Résultats des questionnaires adressés aux enseignants débutants

Pour présenter les résultats des questionnaires adressés aux enseignants débutants, il s'agit de la même méthodologie qu'utilisée pour les enseignants titulaires et observés.

3.i. Aspects sociologiques des professeurs débutants

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 4	Réponses de l'enseignant 5
1) Depuis combien de temps enseignez-vous?	Moins d'un an (étudiant)	Moins d'un an (étudiant)
2) Est-ce votre première expérience à l'école maternelle?	oui	non
31) Quelle est la formation que vous avez suivie?	Licence physique chimie + Master SMEEF	Licence Lettres modernes + Master SMEEF
32) Quel est votre niveau d'étude?	Bac + 4 et demi	Bac+ 4 et demi
33) Quel est votre âge?	22 ans	24 ans
34) Vous êtes un homme ou une femme?	Un homme	Une femme

3.ii. Caractéristiques de la classe et de l'école

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 4	Réponses de l'enseignant 5
4) Vous enseignez en :	Grande section	Grande section
6) Combien d'élèves avez- vous dans votre classe :	21	24
7) Votre établissement est classé en :	R.R.S.	Z.E.P

3.iii. Conceptions et représentations de l'enfant et de l'élève

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 4	Réponses de l'enseignant 5
8) D'après vous quelles sont les principales caractéristiques d'un enfant âgé de deux à cinq ans?	«Introverti ou au contraire très expressif, éveillé. Peu autonome malgré une progression évidente. Relativement sociable »	« Un enfant de cet âge est beaucoup dans l'affectif, il commence à se détacher de ses parents et à s'aventurer vers l'inconnu ».
10) Etes vous d'accord pour dire que l'enfant âgé de deux à cinq ans :		
Est perfectible	d'accord	tout à fait d'accord

N'est pas encore une personne	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est privé de raison	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est sociable	tout à fait d'accord	pas du tout d'accord
Est sauvage	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est bon	d'accord	d'accord
Est une personne à part entière	d'accord	d'accord
N'est pas autonome	pas du tout d'accord	tout à fait d'accord
Est doté d'intelligence	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord
Est méchant	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
27) Ne pas donner de limites aux élèves car cela empêche d'atteindre leur propre potentiel. Etes vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« Plutôt d'accord. Les limites doivent exister mais elles ne doivent pas être fixes, non transgressables. Elles existent justement pour être à un moment précis dépassées, permettant à chaque élève d'évoluer selon un rythme personnel, ne les empêchant pas d'atteindre leur propre potentiel ».	« Non, pour pouvoir vivre en communauté il faut des règles, elles aident à grandir. Il y a des droits et des devoirs et l'enfant doit le comprendre ».
11) D'après vous comment l'enfant parvient-il à devenir un élève au sein de la classe?	« En entrant dans la classe et en ayant pour premier réflexe de dire bonjour. L'enfant s'inscrit dans son groupe, il est conscient qu'il prouve sa présence parmi ses pairs. Les rituels sont ainsi primordiaux, participant à l'élaboration du statut élève. Les règles appliquées en classe font également de l'enfant un élève».	« Il devient élève grâce aux autres élèves et grâce à l'enseignant qui lui inculque des apprentissages en lien avec le devenir élève».
15) Pouvez-vous citer des comportements que vous ne toléreriez absolument pas dans votre classe?	« comportements de violence verbale ou physique, l'impolitesse et le non respect des autres et du matériel».	« que deux ou plusieurs élèves s'insultent méchamment ou se battent»

3. iiii. Moyens pour aider l'enfant à devenir élève

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 4	Réponses de l'enseignant 5
16) Avez-vous eu affaire à ce ou ces type(s) de comportements ? (que vous ne toléreriez pas dans votre classe)	oui	non

17) Si oui, comment avezvous réagi pour chacun des cas?	«Un élève a insulté un autre élève ne pensant pas que je l'entendrais. J'ai « réprimander » l'élève impoli el lui expliquant que l'insulte n'était pas une solution et que s'il y avait un problème par la suite, je préférerais qu'il vienne m'en parler. Je lui ai demandé de s'excuser auprès de son camarade devant moi».	
18) Si oui, quels ont été les effets sur le ou les élève(s) concerné(s)?	«Il m'a demandé pardon puis s'est excusé auprès de son camarade».	
19) Si oui, et si cela se reproduisait, réagiriez vous de la même façon? Pourquoi?	« je pense que je réagirais de la même façon : en haussant e ton puis en ayant une discussion».	
20) Si cela ne vous est jamais arrivé, comment auriez-pu vous réagir?		« c'est bien ce qui me fait le plus peur parce que je ne sais pas comment réagir »
21)Avez vous mis en place des règles de vie dans votre classe?	non	oui
22) Si oui, quelles sont ces règles?		« des règles du type : je dois, je ne dois pas »
23) Si non, quels moyens utilisez-vous pour gérer votre groupe classe?	« si un élève ne respectait pas les règles, je lui expliquais avec des mots simples et compréhensibles »	
24) Un des rôles centraux de l'enseignant est de maintenir l'ordre et la discipline dans la classe. Etes vous d'accord? Pourquoi?	« certes il est de son devoir d'instaurer un climat particulier dans sa classe mais ce n'est pas pour moi l'un de ses rôles principaux».	« c'est ce que l'on constate mais je ne pense pas que ce soit le rôle du maître qui a bien d'autres choses à inculquer aux enfants ».
25) Gérer efficacement sa classe c'est contrôler chaque élève. Etes vous d'accord? Pourquoi?	« Oui, le groupe classe étant composé de plusieurs élèves il faut gérer les problèmes rencontrés par chacun et leurs comportements ».	« non. Les élèves doivent apprendre à devenir autonomes, apprendre à s'autogérer et donc apprendre à être libre en respectant la liberté d'autrui ».
28) Gérer efficacement sa classe, c'est l'aider à résoudre un grand nombre de ses problème par ellemême. Etes-vous d'accord avec cette effirmation?	« oui même si je pense que cela est utopique. »	« oui c'est à la classe de gérer ses problèmes ensemble et en communauté ».

avec cette affirmation?

Pourquoi?		
29) Il faut féliciter les comportements acceptables des élèves et éviter de féliciter ceux qui sont inacceptables? Etes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« oui, c'est sur ce principe que je tente fonctionner ».	« oui ».

3. iiiii. Représentations de la discipline

Questions du questionnaire : 9) D'après vous quel serait le comportement idéal d'un élève de l'école maternelle? 13) Quels sont selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans le cadre du travail scolaire : Être motivé Être capable de fournir des efforts Être disponible Avoir un bon esprit d'organisation Être soigneux Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent Réponses de l'enseignant 4 « il répond aux questions quand on le sollicite et respecte la parole des autre ll reste à sa place sans se promener dans la classe ». I avoir de l'école maternelle oui oui oui oui oui oui oui oui oui	
le comportement idéal d'un élève de l'école maternelle? 13) Quels sont selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans le cadre du travail scolaire : Être motivé Être attentif Carre disponible Avoir un bon esprit d'organisation Être soigneux Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent respectueux, poli et à l'écoute de l'équipe pédagogique ». quand on le sollicite et respecte la parole des autre ll reste à sa place sans se promener dans la classe ». quand on le sollicite et respecte la parole des autre ll reste à sa place sans se promener dans la classe ». oui oui oui oui oui oui oui ou	5
cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans le cadre du travail scolaire : Être motivé Être attentif oui oui Être capable de fournir des efforts Être disponible Avoir un bon esprit d'organisation Être soigneux Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent	es.
Être attentif ôui ôui ôui ôui ôui ôui ôui ô	
Être capable de fournir des efforts Être disponible Avoir un bon esprit d'organisation Être soigneux Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent	
efforts Être disponible Avoir un bon esprit d'organisation Être soigneux Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent oui	
Avoir un bon esprit d'organisation Être soigneux Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent oui	
d'organisation Être soigneux Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent	
Avoir de bons résultats Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent Avoir de bons résultats oui oui	
Savoir se tenir tranquille Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent Oui Oui	
Ne pas copier sur les autres Faire preuve de bonne volonté Être intelligent Oui Oui	
Faire preuve de bonne volonté Être intelligent oui oui	
volonté Être intelligent	
Rester assis oui	
Savoir se taire oui	
Demander la parole avant de parler oui	
14)Quels sont selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit	12

	I	
posséder dans le cadre du vivre ensemble?		
Ne pas être agressif envers ses camarades	oui	oui
Être bon camarade		
Être poli	oui	oui
Être respectueux envers le maître	oui	oui
Être respectueux envers ses camarades	oui	oui
Porter de l'intérêt pour le groupe classe		
Écouter les autres	oui	oui
Savoir s'autogérer		
Ne pas discuter les ordres du maître		
Être habillé de façon correcte		
Être propre sur soi		
Ne pas se faire remarquer		
Rester assis		
Demander la parole		
25) Gérer efficacement sa classe c'est contrôler chaque élève. Etes vous d'accord? Pourquoi?	« Oui, le groupe classe étant composé de plusieurs élèves il faut gérer les problèmes rencontrés par chacun et leurs comportements ».	« non. Les élèves doivent apprendre à devenir autonomes, apprendre à s'autogérer et donc apprendre à être libre en respectant la liberté d'autrui ».
27) Lorsqu'un élève a un comportement inapproprié, c'est souvent parce qu'on lui a donné un travail inapproprié. Etes vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« non, si un élève a un comportement inapproprié c'est peut-être dû à diverses raisons »	Pas de réponse
29) Il faut féliciter les comportements acceptables des élèves et éviter de féliciter ceux qui sont inacceptables? Etes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« oui, c'est sur ce principe que je tente fonctionner ».	« oui ».

VI. INTERPRETATIONS DES RESULTATS

Afin d'interpréter les résultats présentés ci-dessus, il me semble nécessaire de mettre en place une grille d'analyse afin de confronter les dire et les faire de chaque enseignant (annexe 3) mais aussi pour confronter les enseignants entre eux et les analyser individuellement. La grille d'analyse se compose donc de plusieurs « sous-grilles » correspondant aux différents indicateurs pris en compte.

1. Analyse des différentes formes de la discipline à l'école maternelle

1.i. Les punitions observées

Enseignant 1

Suite à l'observation faite dans la classe de l'enseignant 1, les punitions que celui-ci utilisent pour faire face aux incivilités des élèves sont :

-des rappels verbaux en public (fréquence 11 en une demi-journée) s'adressant à l'élève perturbateur. En effet l'enseignant par le biais de rappels verbaux avertit l'élève qu'il n'accepte pas son comportement. De plus l'enseignant répète environ trois fois ces rappels aux élèves perturbateurs, ce qui insistent donc sur la dimension de l'avertissement avant que la sanction ne soit donnée.

-l'exclusion temporaire d'un élève est une autre punition que j'ai pu observer au sein de cette classe. L'élève a été exclu du groupe momentanément afin qu'il puisse se clamer.

Selon Bernard DOUET55, ces deux punitions relèvent chacune de deux formes de la discipline scolaire qui sont : celle qui appartient à l'intervention verbale directe et celle qui est de type privative. Mais la forme de la discipline scolaire utilisant des interventions verbales directes, me paraît plutôt appartenir à un système de prévention punitive, en effet les « *chut* », par exemple, ne sont pas des sanctions, cette intervention verbale prouve bien à l'enfant que l'enseignant désapprouve son comportement et il lui fait savoir, avant que la sanction ne soit prononcée.

Enseignant 2

Les punitions que j'ai pu observer dans la classe de cet enseignant sont en majorité :

- des rappels verbaux en public (une fréquence de 9 pour une demi-journée) adressés aux élèves perturbateurs
- l'exclusion de l'élève (deux fois en une demi-journée). La première exclusion pris la forme d'une mise au coin et la deuxième d'un changement de place.
- les indices non verbaux tels les regards ou les gestes sont également très utilisés par cet enseignant (8 fois en une demi-journée). Mais s'agit-il réellement d'une punition? Les indices

⁵⁵ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

non verbaux ne sanctionnent pas l'élève, il me semble qu'il s'agit plutôt d'une « pré-punition », c'est à dire d'une prévention punitive, avant de punir l'enseignant indique à l'élève perturbateur par le regard ou le geste que s'il continue la punition tombera. Cette « punition » s'inscrit donc dans la même catégorie que les rappels verbaux utilisés par l'enseignant, une catégorie « pré-punitive ».

Cette enseignante utilise les formes disciplinaires suivantes : forme privative mais elle utilise également un système de prévention punitive qui est caractérisé par les rappels verbaux et ceux qui ne sont pas verbaux.

Enseignant 3

L'enseignant 3 utilise les punitions suivantes :

- -le rappel à l'ordre verbal et en public (une fréquence de cinq en une demi-journée)
- -l'exclusion de l'élève par le biais d'une privation d'activité
- -la menace voire le chantage, en effet pour que l'élève se calme elle le *« menace »* d'avertir les parents. Le recours à l'autorité parentale peut vouloir signifier une demande assentiment de la part des parents. N'est-ce pas là une façon d'imposer la discipline du système scolaire au milieu familial?

Cette enseignante utilise donc des punitions qui appartiennent aux formes de discipline qui sont les suivantes : forme privative et une forme de la discipline faisant recours aux autorités parentales. Elle utilise, comme les autres enseignants, un système pré-punitif.

Les trois enseignants observés se rejoignent sur une forme de la discipline scolaire qui est privative. Ils utilisent également un système pré-punitif caractérisé par de nombreux rappels à l'ordre. Mais les formes de la discipline scolaire observées sont-elles celles que les enseignants disent utiliser?

1.ii. Les punitions présentées dans les questionnaires

Enseignant 1

L'enseignante 1 évoque dans le questionnaire la punition privative, en effet l'élève perturbateur est *«isolé...pour qu'il se calme »*. En effet selon cet enseignant, ce type de punition permet l'apaisement de l'élève puis vient alors une discussion. Cette enseignante parle également d'une difficulté à se contrôler soi-même, c'est à dire qu'il semble difficile pour cette enseignante de rester calme face à un élève perturbateur, ceci ne serait-il pas l'explication des nombreux rappels à l'ordre verbaux ?

Enseignant 2

L'enseignant 2 affirme, dans le questionnaire, utiliser la mise en retrait temporaire de l'élève perturbateur, ce dernier « *ne participe pas à l'activité en cours* ». La punition que dit utiliser cette enseignante serait donc l'exclusion de l'élève du groupe et de l'activité, ce dernier

serait privé de l'activité en cours. Pour cette enseignante, cela permet au groupe de retrouver une « certaine sérénité » et permet à l'autre enfant de se clamer. Cette enseignante ne parle pas de discussion comme le propose l'enseignant 1, elle affirme plutôt que l'enfant par le biais de l'acte punitif comprend « que son comportement est inapte à la réussite de l'activité ».

Enseignant 3

Cette enseignante par la biais du questionnaire dit utiliser essentiellement le dialogue avec l'élève perturbateur. C'est à dire un dialogue dans un premier temps collectif, qui pourrait avoir un objectif d'imprégnation par le groupe grâce à une remontrance directe, puis l'enseignante parle d'un dialogue en tête à tête avec l'élève concerné. L'enseignant 3 met l'accent sur l'aspect temporel, c'est à dire que l'élève perturbateur ne change pas de comportement immédiatement.

1.iii. Confrontation de l'observation et du questionnaire

Les enseignants 1 et 2 affirment dans leur questionnaire utiliser une discipline privative, qui se manifeste par une exclusion temporaire de l'élève et cette forme de discipline a pu être affirmée lors des observations. L'enseignante 3 se contredit, en effet par le biais du questionnaire celle-ci ne dit pas utiliser une discipline privative mais affirme plutôt utiliser une discipline basée sur la discussion, l'échange avec l'élève alors que j'ai pu observer dans sa pratique une absence totale du dialogue. Les enfants étaient rappelés à l'ordre par l'enseignante et elle n'entamait jamais une discussion avec ces derniers, aucune explication n'était donnée. De plus j'ai pu observer que cette dernière utilisait une discipline privative mais cette fois-ci basée sur la privation de l'activité. En effet l'incivilité de l'élève lui vaut la privation de l'activité en cours, une privation d'instruction. Apparaît donc des enseignants d'écoles maternelles utilisant majoritairement une forme de discipline scolaire privative mais avant que cette forme de discipline ne soit faite apparaît un système pré-punitif qui prend la forme de rappels verbaux ou non, signalant le désapprobation de l'attitude de l'élève.

Les enseignants débutants disent-ils eux aussi utiliser ces formes disciplinaires face aux incivilités des élèves de l'école maternelle?

1.iiii. Les punitions des enseignants débutants

L'enseignant 4

L'enseignant 4, par le biais du questionnaire, dit ne pas utiliser la punition privative et ne parle pas de punition. En effet selon lui face à l'incivilité d'un élève il dit utiliser la discussion afin d'expliquer à l'élève pourquoi il n'est pas d'accord avec son comportement. Puis ce dernier insiste sur le « pardon » qui peut se caractérisé par le rachat de l'élève, en effet en s'excusant il réparerait ce qu'il a fait. On pourrait donc associer les propos de l'enseignant débutant à une forme de discipline réparatrice basée non pas sur des punitions matérielles et

affectives mais plutôt rationnelles avec une prise de recul de l'élève suite à une discussion réflexive. Les punitions ne semblent pas faire parties du quotidien de ce jeune enseignant qui préfère travailler sur l'intériorisation de la règle via un travail réflexif sur l'incivilité.

L'enseignant 5

Il s'est avéré plus difficile à interpréter la discipline mise en place par cette enseignante débutante car elle affirme ne pas avoir été confrontée à des incivilités de la part ds élèves. A la question « comment réagiriez-vous face à ce type de comportement? », cette enseignante affirme ne pas savoir et à travers ses dits, il est possible d'interpréter une certaine inquiétude voire même angoisse si cela venait à se produire. Ces propos rejoignent l'inquiétude que Eirick PRAIRAT56 a remarqué lorsqu'il a interrogé des jeunes enseignants, en effet ces derniers montrent une certaine inquiétude pour la gestion de classe et notamment la gestion des comportements perturbateurs. Mais cette enseignante débutante insiste, tout au long du questionnaire, sur la nécessité de l'existence de règles au sein de la classe auxquelles les élèves pourraient de référer lorsqu'ils les enfreignent. Elle espère ainsi que cette référence aux règles pré-établies évitent tout débordement mais avant même que cela ne soit possible, les jeunes élèves doivent prendre conscience de l'existence de ces dernières. Il semble alors que la règle discipline l'enfant mais n'est-ce pas l'inverse, c'est à dire ne doit-n pas discipliner l'enfant pour qu'il intègre la règle?

Grâce à l'analyse des différentes formes de la discipline présentes à l'école maternelle aujourd'hui, je peux affirmer l'existence d'une forme disciplinaire privative, en effet celle-ci est la plus fréquente. Une autre forme disciplinaire menaçante, basée sur des sentiments affectifs de l'élève, se retrouve chez une enseignante. Puis il semble exister chez les enseignants débutants une volonté de faire disparaître ces formes disciplinaires pour laisser place à une discussion, à une intériorisation des règles plus naturelle. Suite à cette première analyse, je me demande s'il n'existe pas des explications, des causes à cette existence des formes de la discipline scolaire à l'école maternelle aujourd'hui. N'y a-t-il pas des facteurs explicatifs ?

2. Première explication des formes de la discipline scolaire utilisées à l'école maternelle : une conception « cachée »

2.i. Celle des enseignants observés

56 PRAIRAT, Eirick. *Questions de discipline à l'école et ailleurs...* Erés. Aubenas. 2002. 154 pages. (Trames). ISNB: 2-7492-0113-6.

Bernard DOUET57 affirme que l'« élève idéal que la maître a en tête va influencer ses attitudes éducatives, son degré d'exigence », c'est pourquoi il paraît important de situer cet indicateur en première position. Est-ce que la conception que l'enseignant a du jeune élève explique la forme de la discipline mise en place ?

Afin d'obtenir la représentation de l'élève idéal, j'ai proposé aux enseignants différents items caractéristiques ou non du jeune enfant se présentant sous forme de phrases affirmatives (exemples : l'enfant de l'école maternelle est une personne à part entière, c'est un sauvage) (voir annexe 3c). Les enseignants devaient choisir cinq comportements typiques du jeune élève et les classer par degrés d'importance. Les trois enseignants interrogés sont d'accord pour dire que le jeune élève de l'école maternelle :

- -est perfectible
- -est sociable
- -est une personne à part entière
- -n'est pas autonome
- -est doté d'intelligence

Par le biais de l'analyse de ces items, les enseignants voient le jeune enfant comme une personne intelligente, donc perfectible, qui est sociable mais qui n'est pas encore autonome. Les enseignants semblent donc avoir pour objectif de viser l'autonomie de chaque élève. Face à cette réalité que décrivent les enseignants, je me demande si leur conception de l'élève idéal s'en rapproche?

Les différentes questions du questionnaire posées aux enseignants et relatives à ce sujet mettent en évidence des comportements différents de l'élève, notamment des comportements en lien avec la discipline en classe, des comportements vis-à-vis du travail scolaire, des comportements vis-à-vis des autres élèves, des comportements vis-à-vis de l'enseignant, d'autres relatifs à l'intellectuel ou encore relatifs à la morale. L'analyse qui suit présente un classement des qualités de l'élève idéal de l'école maternelle selon les questionnaires.

A la question « Quels sont, selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans <u>le cadre du travail scolaire</u>? » (question 13 du questionnaire), parmi les quatorze items proposés six n'ont jamais été sélectionnés. Cette première constatation permet de mettre en évidence que l'élève idéal, selon le professeur des écoles maternelles, doit avoir un certain nombre de qualités, le modèle que les enseignants se représentent est donc très exigent. Pour les enseignants de l'école maternelle la caractéristique principale de l'élève idéal est surtout relative au travail scolaire, c'est à dire que les

⁵⁷ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

enseignants attendent de l'élève qu'il soit capable de comprendre le statut de l'erreur et pour cela comprendre la finalité de l'apprentissage ainsi que celui de l'évaluation. Le tableau suivant est un récapitulatif des résultats obtenus :

Les items proposés	Sélectionné	Sélectionné	Sélectionné
	une fois	deux fois	trois fois
Etre capable de fournir des			X
efforts			
Etre attentif		X	
Faire preuve de bonne	X		
volonté			
Etre disponible		X	
Avoir un bon esprit		X	
d'organisation			
Demander la parole avant de			
parler			
Etre motivé			X
Savoir se tenir tranquille	X		
Rester assis			
Etre soigneux	X		
Savoir se taire			
Etre intelligent			
Ne pas copier sur les autres			
Avoir de bons résultats			

Si je sélectionne les items les plus fréquents, c'est-à-dire ayant été cochés par plus de majorité des enseignants, j'obtiens alors un élève qui doit faire preuve d'une certaine capacité à progresser et à être motivé par les apprentissages. Les enseignants semblent donc idéaliser un élève ayant déjà acquis un certains nombres de capacités lui permettant d'aborder le travail scolaire paisiblement. Cette représentation du jeune enfant semble précoce car pouvons-nous attendre cela d'un jeune élève ? N'est-ce pas plutôt une représentation d'un élève de l'école élémentaire ? Le jeune élève doit donc comprendre l'activité qui lui est proposée mais aussi comprendre le statut de l'erreur. Les enseignants à travers cette question mettent en avant leur représentation du jeune élève en affirmant ici qu'il est doté d'intelligence et qu'il est perfectible. La dimension scolaire a donc une certaine importance pour les enseignants.

A travers cette analyse apparaît une contre-sens de la part des enseignants interrogés, en effet à la question 8 du questionnaire (annexe 3c), ces derniers affirment que l'une des caractéristiques du jeune enfant est la vivacité, le besoin de *« bouger »* pourtant certains attendent de l'élève qu'il se tienne tranquille. Il semble alors que les enseignants aient conscience des besoins moteurs de l'enfant mais qu'en pratique ils restent attachés à une discipline stricte ne permettant pas l'acceptation de ces besoins.

2.ii. Celle des enseignants débutants

Les enseignants débutants décrivent le jeune enfant comme une personne attachée aux dimensions affectives, qui a besoin de découvrir le monde et qui progressivement devient autonome. A la question 8 du questionnaire, les deux enseignants débutants affirment que l'enfant de deux à cinq ans :

- -est perfectible
- -est une personne à part entière
- -est doté d'intelligence.

Par contre les deux enseignants débutant ont des avis contraires en ce qui concerne la sociabilité de l'enfant, l'enfant n'est pas sociable pour l'enseignant 5, cet enseignant n'explique pas son affirmation. Cette réponse ne serait-elle pas dû à une difficulté rencontrée avec un ou des élèves ? N'ayant pas pu observer cet enseignant il me paraît difficile d'y répondre.

A la question 13 du questionnaire qui est « Quels sont selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans <u>le cadre du</u> <u>travail scolaire?</u> », les deux enseignants débutants se rejoignent pour dire que l'élève doit :

- -être attentif
- -être capable de fournir des efforts
- -faire preuve de bonne volonté
- -demander la parole avant de parler.

Puis leur avis sont différents pour les items suivants :

- -rester assis
- -savoir se taire.

L'analyse de ces réponses permet de montrer que les enseignants débutants accordent beaucoup d'importance au travail scolaire. Le travail scolaire relève de la discipline car lorsque les enseignants sélectionnent les items « être attentif » et « être capable de fournir des efforts », il faut sous-entendre la capacité de l'élève à commencer et finir la tâche qui lui est donnée, c'est à dire adhérer au but de l'apprentissage. L'item « demander la parole avant de parler » relève du vivre ensemble, les enseignants insistent donc sur la capacité à faire preuve de civilité. Les deux derniers items sélectionnés insistent eux sur la capacité de l'enfant à « se tenir », c'est à dire à s'auto-contrôler.

La dimension cognitive concernant le travail scolaire correspond à la description que ces jeunes enseignants ont donnée, ainsi que la dimension civique et celle d'auto-contrôle. C'est pourquoi il semble que l'image de l'élève idéalisé s'éloigne de l'élève de l'école maternelle.

2.iii. Confrontation

Ces deux catégories d'enseignants montrent une contraction entre la description du jeune élève de maternelle et leur représentation de l'élève idéal. En effet l'élève idéalisé ne correspond pas à l'élève présent à l'école maternelle. L'élève idéal aurait une certaine capacité à discuter, à réfléchir sur son comportement, à avoir à sa disposition une capacité à distinguer le bien du mal, ce qui est contradictoire avec leur description du jeune enfant qui est un être en plein développement et qui ne possède donc pas toutes ses compétences et attitudes. En effet il semble que derrière la transgression de la règle, il y ait une part de curiosité chez l'élève qui comme le soulignent les enseignants est motivée par la découverte du monde, cela montre alors que la règle en question n'est pas intériorisée par l'élève ou même est ignorée.

De plus lorsque je réunis les réponses de ces deux catégories d'enseignants, je peux constater qu'à la question 13 du questionnaire, seuls les trois items suivants n'ont pas été sélectionnés, c'est à dire être intelligent, ne pas copier sur les autres et avoir de bons résultats. Cette constatation affirme que l'élève idéalisé par les enseignants, tout âge et ancienneté confondus, possède un grand nombre de qualités mais son intelligence n'en fait pas partie. Cet élève idéal posséderait donc une certaine possibilité d'attention, de disponibilité, de perfectionnement, d'auto-contrôle, d'organisation mais aussi d'obéissance.

Cette discussion, cette interprétation des analyses permet d'affirmer l'hypothèse de la recherche qui est la suivante : la conception de l'élève du professeur des écoles a des répercussions sur les formes de la discipline scolaire qu'il utilise. En effet comme l'a montré la revue de littérature, la discipline scolaire évolue grâce aux conceptions que l'adulte a de l'enfant. Étant donnée la conception de l'élève idéalisé du jeune enfant des professeurs interrogés se rapprochant d'un élève possédant de nombreuses qualités, les punitions de type privatif semblent exercer une certaine pression sur l'élève afin qu'il devienne conforme aux attentes de l'enseignant.

3. Seconde explication : la conception de la discipline scolaire

A travers les questionnaires et les observations, la discipline semble nécessaire pour la majorité des enseignants mais pas les punitions, pourtant ces dernières apparaissent de manière récurrente dans les classes. Même si la discipline apparaît comme nécessaire pour les enseignants, elle ne prend pas forcément une forme stricte puisqu'elle peut être caractérisée par un dialogue réflexif qui n'induit pas de punition ou encore être basée sur des règles préexistantes comme en témoignent les questionnaires des deux enseignants débutants. Quelle est alors la conception de la discipline scolaire des enseignants interrogés? Celle-ci expliqueraitelle les formes de la discipline scolaire utilisées?

Avant d'analyser les données de chaque enseignant, je tiens à souligner qu'il fut difficile d'interpréter les conceptions de chacun étant donné que le sujet était caché et que les questions posées n'en parlaient pas directement. Pour y parvenir, j'ai décidé d'analyser plus précisément les questions 25, 27 et 29 du questionnaire qui sont plus ciblées sur cette conception. Pour analyser les données, je me suis aidée du tableau suivant :

	Enseignant 1	Enseignant 2	Enseignant 3	Enseignant 4	Enseignant 5
25) Gérer	« non ».	« non »	« non »	« Oui, le groupe classe	« non. Les élèves
efficacement sa classe				étant composé de	doivent apprendre à
c'est contrôler chaque				plusieurs élèves il faut	devenir autonomes,
élève. Etes-vous				gérer les problèmes	apprendre à
d'accord? Pourquoi?				rencontrés par chacun	s'autogérer et donc
				et leurs	apprendre à être libre
				comportements ».	en respectant la liberté
					d'autrui ».
27) Lorsqu'un élève a	« Pas forcément,	« Parfois il faut	« Pas forcément. Un	« non, si un élève a un	Pas de réponse
un comportement	beaucoup de facteurs	toujours commencer	travail inapproprié	comportement	
inapproprié, c'est	entrent en ligne de	par interroger la tâche,	peut pousser l'élève à	inapproprié c'est peut-	
souvent parce qu'on	compte. Des problèmes	la situation : ce que je	se poser des questions.	être dû à diverses	
lui a donné un travail	au sein de la famille	leur demande est-il	A formuler ses	raisons »	
inapproprié. Etes-	peuvent par exemple	approprié	difficultés. Donc à		
vous d'accord avec	influer sur les	(organisation	comprendre ce que		
cette affirmation?	comportements d'un	collective, temps	c'est qu'apprendre. Un		
Pourquoi?	enfant ».	d'attente, degré de	comportement		
		difficulté) ».	inapproprié installé et		
			persistant peut faire		
			référence à un besoin		
			d'aide extérieure		
			(RASED) ».		
29) Il faut féliciter les	« oui mais il ne faut	« oui pour féliciter,	« Non, pas de	« oui, c'est sur ce	« oui ».
comportements	pas pour autant	positiver les	félicitations collectives.	principe que je tente	
acceptables des élèves	occulter ses	comportements (ce	Ce qui est important	fonctionner ».	
et éviter de féliciter	comportements, il est	vers quoi il faut	c'est un retour		
ceux qui sont	important d'en discuter	tendre). Mais ne pas	individuel et régulier		
inacceptables? Etes-	pour mieux	négliger les	sur ce qui a été fait :		
vous d'accord avec	comprendre et	comportements	réussite »		
cette affirmation?	progresser ».	inacceptables : en			
Pourquoi?		parler, le signaler ».			

A la question 25 du questionnaire, les trois enseignants observés sont d'accord pour réfuter l'affirmation, selon eux la discipline ne se traduit pas par une attitude autoritaire du maître. Les deux enseignants débutants ont des avis différents sur cette affirmation. L'enseignant quatre affirme qu'il faille *« gérer les problèmes rencontrés par chacun et leurs comportements »*, le comportement des élèves peut alors être contrôlé par l'enseignant. L'enseignant 5 s'oppose à cette idée, dans ses propos apparaît une volonté de gestion par le

groupe. A partir de cette question il semble difficile de tirer des conclusions sur chaque enseignant, en effet la question est assez large et tout dépend de l'interprétation que chacun s'est fait du verbe contrôler.

A la question 27 du questionnaire, les enseignants semblent hésiter à y répondre de manière formelle. En effet les enseignants observés, un et trois, utilisent le terme « pas forcément » pour y répondre, c'est-à-dire qu'ils pensent que les problèmes de discipline peuvent être évités par une préparation adaptée des activités ainsi que par l'utilisation de méthodes d'enseignements convenables pour les élèves. L'enseignant deux semble tout à fait d'accord sur l'importance des méthodes d'enseignement pour faire face à l'indiscipline. Par contre, les enseignants un, trois et quatre ajoutent qu'il existe d'autres facteurs qui relèvent plutôt de l'élève lui-même et qui sont des facteurs extérieurs à l'école mais propres à l'élève, comme des problèmes familiaux ou personnels. L'enseignant cinq ne s'est pas prononcé, ce qui est peut être dû à une certaine difficulté à se remettre en question.

A la question 29, quatre enseignants sur cinq affirment qu'il faille féliciter les comportements acceptables des élèves. A travers ces réponses, les enseignants semblent penser que si un élève se comporte de manière inadéquate c'est parce que personne ne lui a montré et ne lui a expliqué. Selon eux, il existerait des manières d'enseigner les comportements adéquats, en récompensant ces derniers, plutôt que de sanctionner ceux qui ne le sont pas. Les comportements que l'enseignant désapprouve semblent trouver une remédiation au travers de la discussion. Pourtant cette conception de la discipline n'est pas celle qui a été observée, jamais les enseignants ne félicitent les élèves ayant un comportement adéquat mais il sanctionne ceux qui ne l'ont pas. L'enseignante trois n'est pas de totalement de cet avis, en effet elle souligne l'importance de féliciter ou non les élèves mais de manière individuelle et de ne pas le faire collectivement. En effet le risque semble être de stigmatiser l'élève, ce qui peut provoquer une inégalité entre les élèves et créer des moqueries par exemple.

Suite à l'observation faite dans les classes des trois enseignants observés, les comportements perturbateurs qui ont entraîné chez l'enseignant une réaction, sont ceux relevant du vivre ensemble et du travail scolaire : chuchoter, faire autre chose que ce qui est demandé, se lever sans permission essentiellement. En effet lorsque ces types d'incivilités se produisent les apprentissages ne se déroulent pas comme l'enseignant l'aurait souhaité et il s'agit d'incivilités relevant de la politesse comme les définit Ferdinand BUISSON58.

⁵⁸ BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.

Les enseignants des écoles maternelles semblent donc adopter une discipline relativement autoritaire qui soit essentiellement centrée sur le travail scolaire et le vivre ensemble. La discipline scolaire décrite par les enseignants et celle qui a été observée est une discipline répressive au niveau du travail scolaire. Le travail scolaire est alors récurrent pour les différents types de punitions, peut-être s'agit-il de faire passer la punition en lui donnant une argumentation scolaire qui est plus consensuel que de donner une fessée par exemple. Mais ne devons-nous pas nous interroger sur les conséquences de cette discipline ? Le travail scolaire ne risque-t-il pas de devenir une corvée, une pénibilité pour l'élève ?

Je tiens à souligner que cette analyse a été difficile et qu'il me semble précoce d'en tirer des conclusions, en effet les propos des enseignants ne m'ont pas permis de mettre en évidence une conception de la discipline particulière même si celle-ci semble essentiellement basée sur le travail scolaire. La discipline scolaire dont usent les enseignants utilise les punitions dès l'école maternelle, ce qui semble se traduire par des conceptions de la discipline scolaire relativement autoritaires.

4. Troisième explication : l'ancienneté de l'enseignant à l'école maternelle

Afin de répondre aux hypothèses posées, il semble nécessaire de s'interroger sur le facteur ancienneté pour cela il faut prendre en compte l'aspect sociologique de chaque enseignant. Suite à cela on peut distinguer trois catégories dans lesquelles on peut classer les différents enseignants interrogés.

<u>Des enseignants « spécialistes » de la maternelle (10 à 20 ans d'ancienneté) :</u> enseignant 1 (10 ans), enseignant 2 (12ans) et enseignant 3 (18ans)

<u>Des enseignants « arrivants « à l'école maternelle (moins d'un an)</u>: enseignants 4 (moins d'un an), enseignant 5 (moins d'un an).

Ces catégories correspondent-elles chacune à des formes disciplinaires spécifiques? Il semble difficile de répondre à cette question car comme les différentes analyses l'ont montré même si les enseignants « arrivants » à l'école maternelle semblent vouloir ne pas utiliser les punitions, il n'a pas été possibles de vérifier ces affirmations par l'observation. De plus parmi les enseignants « spécialistes » certains affirment la nécessité de les utiliser alors que d'autres parlent plutôt de discussion réflexive comme l'enseignant trois mais qui en pratique utilise la sanction privative et menaçante.

Les enseignants spécialistes utilisent tous les trois les punitions privatives, si ces derniers les utilisent cela peut s'expliquer par leur performance. En effet elles permettent un rétablissement de la situation et arrêtent directement l'incivilité qui se produit, ce qui a pu être constaté lors des diverses observations. Tous les trois utilisent également un système de

prévention punitive, ce système semble témoigner d'une envie, d'un désir d'éviter d'utiliser les punitions.

Comme je l'ai souligné précédemment, il me semble difficile de classer les enseignants par catégories, de plus ils existent des points divergents dans chaque catégorie. Notamment pour les enseignants « spécialistes » de l'école maternelle, l'enseignant trois utilise une forme de punition menaçante ainsi que le recours aux autorités ce que les autres ne font pas. Il me semble alors que l'hypothèse affirmant que certains indicateurs caractéristiques, comme l'ancienneté des enseignants, influent sur la ou les forme(s) de la discipline scolaire que l'enseignant utilise, ne peut pas être totalement validée. En effet pour pouvoir y répondre, il me paraît important de ne pas recueillir des données qualitatives mais plutôt des données quantitatives afin d'obtenir des pourcentages ce qui serait plus objectif que l'analyse de cinq enseignants. Cette limite propose donc une poursuite à cette recherche qui permettrait de valider ou non cette hypothèse.

5. Quatrième explication : le sexe de l'enseignant

La recherche effectuée ne me permet pas de m'exprimer sur la variable du sexe du professeur des écoles. En effet, je n'ai pu recueillir qu'un seul questionnaire d'un homme se destinant au métier de professeur des écoles. Cette remarque témoigne du constat qui existe aujourd'hui sur le sexe des professeurs exerçant à l'école maternelle, en effet l'école maternelle semble être fortement associée aux femmes. Comme je l'ai déjà souligné précédemment, cette recherche ne m'a pas permise d'affirmer ou non que selon le sexe du professeur des écoles maternelles, la discipline mise en place est différente. On pourrait facilement assimiler au sexe féminin une discipline adoucie qui refléterait le rôle d'une deuxième maman, l'image d'une mère vouée à l'instruction des enfants et à leur développement, alors que le sexe masculin exercerait, lui, une discipline traditionnelle, plus sévère. Ce qui dans cette recherche serait invalidé mais aucune conclusion ne peut être tirée car les données ne sont pas assez quantitatives.

6. Analyse des effets de certaines formes disciplinaires utilisées par les professeurs des écoles de maternelle face à l'incivilité d'un élève

6.i. Les effets de la punition privative

Lors de mes différentes observations, j'ai pu remarquer que les enseignants de l'école maternelle utilisaient tous des punitions privatives. Ces dernières apparaissent comme spécifiques à l'école maternelle car elles ont été observées chez chaque enseignant, elles sont essentiellement basées sur la privation d'une activité ou d'un droit. En effet à l'école

maternelle, il s'agit de la seule punition autorisée et définie par la circulaire de 1991. Il s'agit du seul dispositif préconisé pour faire face aux incivilités et les enseignants n'hésitent pas à l'utiliser, comme peut en témoigner cette recherche. En effet tous les enseignants interrogés affirment priver l'élève indiscipliné de l'activité en cours ou d'une activité à venir.

Suite à mes observations, j'ai pu analyser certains effets des punitions privatives sur l'élève, notamment dans le cas où l'élève est privé de quelque chose à laquelle il est attaché (une activité pour laquelle il éprouve du plaisir). Le plus souvent quand l'élève est indiscipliné, l'enseignant fait plusieurs rappels à l'ordre avant de punir (une moyenne de 5,2 rappels à l'ordre), après chaque rappel à l'ordre l'élève se calme durant quelques secondes mais ensuite il redevient indiscipliné. Les rappels à l'ordre se font essentiellement et principalement à l'oral par le biais de phrases injonctives comme *« tais-toi »*, de phrases nominales où l'enfant est rappelé à l'ordre par le biais de son prénom, de phrases utilisant des onomatopées comme *« chut »*. Durant ces différents rappels à l'ordre, ce n'est qu'au dernier que l'enseignant annonce la punition que l'enfant encoure s'il continue, après cette annonce, l'enseignant intervient pour appliquer la punition. Il s'agit donc d'un système préventif de la punition.

Lorsque les enseignants excluent l'élève perturbateur, ce dernier accepte la punition et après quelques instants d'isolation, se calme. L'élève accepte-il la punition car il sait qu'il a fait quelque chose d'interdit? Ou le fait-il car il reconnaît l'autorité de l'adulte? Le fait-il par crainte ? Il semble difficile de répondre à ces questions car pour cela il faudrait demander à l'élève pourquoi il obéit, notamment par le biais d'un entretien.

Suite à cette punition, l'élève se calme et lorsqu'il est réintégré au groupe semble plus calme. Mais l'élève est privé momentanément d'instruction, n'est-ce pas pourtant l'objectif central de l'école, l'instruction n'est-elle pas obligatoire? C'est pourquoi ce type de forme disciplinaire ne peut être utilisé continuellement au risque de priver non pas l'élève de l'activité mais de le priver d'instruction. De plus il semble important d'expliquer à l'élève pourquoi il est privé de l'activité afin qu'il puisse comprendre et accepter la règle et peut-être finir par se « punir » lui-même en se privant de l'activité.

6.ii. Les effets de la forme disciplinaire menaçante

Je souhaite désormais analyser les effets de la punition menaçante, c'est à dire basée sur un chantage voire même une menace. En effet lors de mes observations, j'ai pu constater qu'une enseignante utilisait cette forme de la discipline scolaire pour faire face à l'incivilité d'un élève. En effet lors de mes observations, j'ai noté les différentes interventions verbales menaçantes qu'utilisaient cet enseignant face aux comportements perturbateurs de certains élèves et j'ai également noté la réaction de ces derniers.

Première « menace » observée et relatée : les élèves de grande section sont disposés en ateliers, un atelier en particulier est bruyant. En effet les élèves travaillent autour de la correspondance terme à terme, pour réaliser l'activité qui leur est donnée, ils doivent se partager et échanger entre eux différentes vignettes. Parmi ces vignettes certaines correspondent à des détails présents sur la planche qu'il ont (l'activité se nomme « trouvez le zouzou »). Certains élèves gardent les vignettes et ne veulent pas partager. L'enseignante qui entend que les élèves se disputent leur dit ceci : « Bon si vous continuez, je vous envoie au lit dans le bureau de la directrice ». L'enseignante menace donc les élèves de les envoyer au lit dans le bureau de la directrice. A peine avait elle terminé de prononcer cette phrase que les élèves furent plus calmes. Le problème ne fut pas réglés mais les enfants qui désiraient les vignettes n'osèrent pas les réclamer. Alors que les élèves semblaient motivés à réaliser la tâche demandée, après la menace de l'enseignante beaucoup ne purent pas la réaliser et n'en avaient plus tellement envie.

Cette forme disciplinaire menaçante permet, comme en témoigne cette retranscription d'un fait réel, le retour au calme mais attention elle frustre les élèves, elle fait naitre la peur et surtout ne résolve en aucun cas l'origine de l'incivilité. En effet dans le cas présenté précédemment, le problème n'a pas été réglé et la menace en plus d'avoir effrayé les élèves a entrainé une perte de motivation et une absence d'instruction. Cette forme disciplinaire est à proscrire des écoles maternelle mais aussi élémentaire.

Deuxième menace observée et relatée: La deuxième menace à laquelle j'ai pu assister, s'est passée dans cette même classe avec cette même enseignante et peu de temps après les ateliers, lors de la phase collective. Les élèves se trouvaient au coin regroupement, assis sur des bancs, face au tableau. L'activité consistait à compter les syllabes contenues dans des mots. Pour ce faire les élèves tapaient chaque syllabe dans les mains, les élèves, chacun leur tour, proposaient eux aussi des mots qu'ils s'empressaient de taper dans les mains pour compter le nombre de syllabes. C''est alors que l'enseignante fut face au refus d'un élève de participer, ce dernier montra son refus en baissant la tête, les yeux et en croisant les bras, cet élève compter les syllabes contenus dans les mots proposés par ces camarades mais ne voulait pas dire un mot à son tour. C'est alors que l'enseignant le menaça d'en avertir ses parents, celle-ci espérait que l'élève participe à l'activité en le menaçant. En faisant ainsi elle perde de son autorité car elle fait appel à des autorités extérieures à l'école. De plus face à cette menace, l'élève en question se mit à pleurer. Face à cette réaction, l'enseignante se mit à ignorer l'élève.

Cette forme disciplinaire menaçante provoque chez l'élève une crainte et faire naître la peur. L'enseignante n'aurait-elle pas dû essayer de comprendre la réaction de l'élève? Pourquoi ne voulait-il pas dire un mot pour scander les syllabes? Ce refus doit-il le priver d'instruction? Il apparaît plus que nécessaire d'essayer de comprendre l'élève, de comprendre son refus et de ne surtout pas le menacer en faisant appel à des autorités extérieures.

Cette forme de la discipline scolaire est à proscrire en effet elle ne permet pas à l'élève d'évoluer, elle ne lui donne pas les moyens de s'autocontrôler mais elle provoque surtout de la peur, de la crainte, de l'angoisse. Ne provoquerait-elle pas par la suite un rejet de l'école ? Cette analyse fait écho à la recherche de Bernard DEFRANCE59 qui témoignait d'une discipline non respectueuse de l'enfant et portant même atteinte à sa dignité. Malheureusement celle-ci semble toujours exister...

VI. Conclusion

1. Bilan général

Avant de conclure ce mémoire, il me semble important de réaliser un bilan général des analyses faites précédemment. Dans un premier temps je tiens à souligner la différence entre ce que les enseignants disent et ce qu'ils font. En effet il existe un certain décalage entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font réellement dans la classe, est-ce difficile de dire ce que l'on fait dans la classe face à l'incivilité d'un élève? Car en effet il y a une contradiction entre la réalité punitive et ce que les enseignants osent dire, les enseignants semblent vouloir adoucir et adapter leur discipline au jeune enfant comme peut en témoigner les questionnaires mais dans leur pratique ils n'y parviennent pas, comme peut en témoigner l'absence totale de discussion et d'explication lors des observations réalisées. Comme je l'ai souligné au début de ce mémoire la discipline scolaire est mal perçue par les enseignants car comme le dit Ferdinand BUISSON60 (1911), elle est « la base même de l'organisation de l'école », elle permet donc au professeur des écoles d'assurer une bonne tenue de la classe et donc des élèves ce qui est, pour l'auteur, la preuve que l'enseignant est un bon enseignant. Ceci expliquerait la difficulté pour les enseignants à dire ce qu'ils font réellement dans leur classe lorsque surgit une incivilité.

Puis je tiens à revenir sur l'élève idéalisé par les enseignants qui est un élève dont les caractéristiques sont éloignées de celui présent dans les classes de l'école maternelle. Les enseignants sont fortement attachés à ce modèle ce qui me semble être la cause des punitions pratiquées par ces derniers, en effet ces punitions semblent vouloir « normaliser » le jeune

⁵⁹ DEFRANCE, Bernard. Sanctions et discipline à l'école. Ecole et société. Syros. 2001. Paris.

⁶⁰ BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.

enfant afin qu'il corresponde à l'idéal des enseignants, ceci expliquerait leur difficulté à adoucir la discipline scolaire pour qu'elle soit adaptée au jeune enfant.

2. Réponse à la problématique

Ce mémoire avait pour objectif de répondre à la problématique suivante : quelles sont les formes de la discipline scolaire à l'école maternelle ? Grâce à la recherche menée, je peux désormais affirmer qu'à l'école maternelle, aujourd'hui, il existe une forme de discipline scolaire privative essentiellement. Ceci s'explique par le fait que la circulaire de 1991 n'autorise que ce type de discipline, en effet celle-ci souligne le droit qu'a l'enseignant d'exclure momentanément, sous surveillance, un élève perturbateur. De plus comme, la recherche l'a montré, celle-ci semble être efficace pour rétablir l'ordre mais pour qu'elle soit éducative elle doit s'accompagner d'une explication. D'autres formes de la discipline scolaire ont pu être aussi remarquées, notamment une forme de discipline menacante, s'appuvant sur d'autres autorités, il s'agit dans cette situation de menacer l'enfant, de lui faire peur, cette forme de discipline est à proscrire car comme l'a montrée la recherche elle frustre l'enfant, le rend triste et cela ne lui permet pas de comprendre sa « bêtise ». Il s'agit ici d'un manque d'autorité de l'enseignant qui pour se faire respecter a besoin de l'appui des parents ou d'autres autorités. Cette recherche a montré également qu'il existait un système préventif de la punition, en effet les enseignants, par le biais de différents rappels à l'ordre, avertissent l'enfant de son comportement inadéquat, lui demande de le changer sinon la punition tombera. Ce système préventif est fortement utilisé par les enseignants observés, pourrait-on traduire cet usage par une volonté de tendre vers la disparition des punitions ?

L'hypothèse générale de ce mémoire était l'affirmation suivante : les formes de la discipline scolaire utilisées à l'école maternelle sont en rupture avec celles utilisées à l'école élémentaire. Pour y répondre il faut prendre appui sur les analyses effectuées précédemment ainsi que sur la recherche de Bernard DOUET61 qui insiste sur les punitions à l'école élémentaire. La discipline scolaire s'exprime par des punitions qui à l'école élémentaire sont, selon cet auteur, réparatrices, privatives et basées sur des interventions verbales essentiellement. Puis apparaît également des punitions faisant recours aux autorités ou encore basées sur l'affectif. Cette recherche permet d'affirmer que les punitions utilisées à l'école maternelle se retrouvent dans celles de l'école élémentaire, en effet les professeurs des écoles maternelles utilisent des punitions privatives, des interventions verbales qui se veulent même menaçante et font recours aux autorités parentales. L'hypothèse de ce mémoire n'est pas validée, en effet il semble que la discipline scolaire de l'école élémentaire ait franchi les murs

⁶¹ DOUET, Bernard. Discipline et punitions à l'école. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris

de l'école maternelle. Pourtant apparaît chez les enseignants débutants, une volonté de faire autrement, d'utiliser une discipline non pas privative mais plutôt réflexive basée sur la discussion et l'explication.

Pour terminer, je souhaite revenir sur des points qui restent en suspens. En effet cette recherche n'a pas pu vérifier le facteur sexué de l'enseignant qui aurait une incidence sur telle ou telle forme de discipline scolaire. Est-ce que le sexe de l'enseignant est une variable à prendre en compte ? Il me semblerait donc intéressant de poursuivre cette recherche sur cet aspect. Mais au fur et à mesure de ce mémoire, je me suis demandée si la discipline scolaire et la discipline présente dans les familles, ne seraient-elles pas liées ? L'une favoriserait-elle l'adaptation de l'autre ? Quel avis les parents émettent-ils sur la discipline scolaire à l'école élémentaire? Existe-il un contrat disciplinaire entre la sphère familiale et l'école?

3. Les apports de la recherche

Grâce à ce mémoire réalisé durant les deux années de Master SMEEF, je pense avoir pu contribuer aux recherches s'intéressant à l'école maternelle. En effet comme je l'ai souligné dans la revue de littérature, il existe peu de recherches sur la discipline scolaire à l'école maternelle. Ce constat a fait partie de l'une de mes motivations pour réaliser un mémoire sur ce thème car ainsi je pense avoir pu contribuer à la recherche sur cette école qui fait la fierté de la France mais qui reste pourtant mal-connue.

Personnellement cette recherche m'a permis de développer certaines compétences notamment : la réflexivité et la méthodologie qui je pense sont deux compétences essentielles pour réaliser un mémoire.

4. Les apports pour ma pratique enseignante

Suite à cette recherche, ma future pratique enseignante et plus précisément mon rapport à la discipline scolaire se voudront plus réfléchis. Le référentiel de compétences des maîtres paru en 2007 insiste sur les compétences que l'enseignant doit posséder. Parmi ces compétence, j'ai pu, grâce l'élaboration de ce mémoire, acquérir la compétence $10 \, \text{w se former}$ et innover », la compétence $9 \, \text{w travailler en équipe et avec des partenaires ». Mais le contenu de ce mémoire m'a également permis de travailler sur la compétence <math>1 \, \text{w agir en fonctionnaire}$ de l'État de manière éthique et responsable » et notamment sur la capacité $6 \, \text{w se faire}$ respecter et utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit ». En effet désormais, je pense que le rapport aux règles peut se faire de manière ludique avec des jeunes enfants mais aussi avec des élèves de l'école élémentaire. En effet le jeu provoque chez le jeune enfant de la motivation et grâce à cet outil l'intériorisation de la règle sera plus efficace

car il permettra de donner du sens au respect des règles, de plus il s'accompagnera de discussions, de débats et de réflexions diverses. C'est pourquoi, lorsque je serai enseignante à l'école maternelle tout comme à l'école élémentaire, je me pencherai vers ce système ludique qui pourra éviter l'utilisation d'un système punitif non adapté au jeune enfant. Il s'agira donc d'anticiper la transgression de la règle par le biais de l'apprentissage.

Pour conclure, je souhaite ouvrir cette recherche sur la réflexion suivante : la discipline scolaire peut ne pas exister à l'école maternelle, on peut utiliser autre chose que les punitions, comme le jeu par exemple. Cette recherche a montré que les enseignants de l'école maternelle empruntent les formes de la discipline scolaire à l'école élémentaire mais ne vaudrait-il pas mieux que l'école maternelle fasse à son tour évoluer la discipline de l'école élémentaire ?

BIBLIOGRAPHIE

- ARBORIO A-M, FOURNIER P. L'enquête et ses méthodes : l'observation directe. Sciences sociales 128. Nathan université. 1999. Paris.
- ARCHAMBAULT J., CHOUINARD R. Vers une gestion éducative de la classe. Morin. Montréal. 1996.
- ARIES, Phillipe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Editions du Seuil. Paris : Points Histoire, 1973. 316 pages. ISBN : 2-02-004235-5.
- ARIES, Philippe. Problèmes de l'éducation .revue *La France et les Français*, Pléiade, 1972.
- BARRERE, A. De la critique endogène à l'empathie critique. Retour sur un itinéraire. *Les Sciences de l'Education Pour l'Ere nouvelle*. Volume 38,n°1,2005.
- BUISSON, Ferdinand. *Nouveau dictionnaire de la pédagogie et d'instruction primaire*. Librairie Hachette et Compagnie. 1911. Paris.
- CARRA, Cécilia, FAGGIANELLI, Daniel. *Violences à l'école élémentaire : victimations et déclassement, Déviance et Société.* Volume 34, n°1. 2010.
- CHABERT-MENAGER, Geneviève. *Des élèves en difficulté*. L'Harmattan. 1996. 157 pages. (Savoir et formation). ISBN: 2-7384-4077-0.
- CHERVEL, André. *La culture scolaire. Une approche historique*. (Histoire de l'éducation). Belin. 1998. Paris.
- DEFRANCE, Bernard. *Sanctions et discipline à l'école*. Ecole et société. Syros. 2001. Paris.
- DE SINGLY, F. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Sociologie 128. Nathan. 1992. Paris.

- DOUET, Bernard. *Discipline et punitions à l'école*. PUF. Pédagogie d'aujourd'hui. 1987. Paris.
- DURKHEIM, Emile. *L'éducation morale*. PUF. Bibliothèque de philosophie contemporaine. 1963. Paris.
- GRAWITZ, M. *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz. 10éme éditions. 1996. Paris.
- HOUILLE Rodolphe, Les actes de violence à l'école recensés dans SIGNA en 2003/2004, *Note d'information*, 04-25, octobre 2004.
- http://korczak.fr/
- LEBRUN François, VENARD Marc et QIENARD Jean, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome II de Gutenberg aux Lumières, Paris, G.-V. Labat, 1981.
- LEIF J., DELAY J. *Psychologie et éducation*. Tome 1 : l'enfant. Fernand Nathan. 1967. Paris.
- LUC J-N., « Je suis petit mais important » La scolarisation des jeunes enfants en France du début du XIXème à nos jours, *Carrefours de l'éducation*, 2010, n°30, 9-22.
- MICHAUD, Yves. *La violence*. Presses universitaires de France. 1986. Paris.
- POSTIC M., DE KETELE J.-M. *Observer les situations éducatives*. Pédagogie d'aujourd'hui. Presses universitaires de France. 1988. Paris.
- PRADO Maria Renato, 2007, Socialiser...ou adapter à la forme scolaire ?, Les cahiers pédagogiques, n°451, p. 46-47.

- PRAIRAT Eirick, *Eduquer et punir*, collection forum de l'I.F.R.A.S, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1994, p.15
- PRAIRAT, Eirick. *Questions de discipline à l'école et ailleurs...* Erés. Aubenas. 2002. 154 pages. (Trames). ISNB : 2-7492-0113-6.
- REBOUL, Olivier. *Qu'est-ce qu'apprendre ?*. PUF. Education et formation. L'éducateur. 1980. Paris.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Emile ou de l'éducation*. Gallimard. Rééditions de 1995. 1139 pages. (Folio essais, numéro 281). ISBN : 2-070-32908-3.
- <u>http://www.senat.fr/rap/r08-047/r08-0471.html</u>

ANNEXES

1. Gri	lles d'observations	page 1
	1.a grille d'observation n°1	page 2
	1.b grille d'observation n°2	page 3
	1.c grille d'observation n°3	page 4
2. Que	estionnaire	page 5
3. Grilles d'analyses		page 13
	3.a. grille d'analyse n°1	page 13
	3.b. Grille d'analyse n°2	page 16
	3.c. Grille d'analyse n°3	page 17

Annexe 1.a.

Grille d'observation n°1

Comportements de l'enseignant

Demi-journée

Balayer du regard la classe entière

Se concentrer sur un seul atelier

Repérer les signes d'ennui des élèves

Réagir face à un comportement perturbateur

Ne pas réagir face à un élève perturbateur

L'enseignant annonce les règles à suivre

L'enseignant n'annonce pas les règles à suivre

Un élève annonce les règles à suivre après sollicitation de l'enseignant Autre

Annexe 1.b.

Grille d'observation n°2

Réactions de l'enseignant face à un élève perturbateur

Indices non verbaux	Rappel verbal	Rép étiti on du rapp el	Valorisatio n d'un enfant « modèle »	Retrait de l'élève	Réaction de l'élève	Autre
regard geste	discret		public	Au coin	Privé de quelque chose	

Annexe 1.c.

Grille d'observation n°3

Les comportements face auxquels l'enseignant réagit

Problème de courte durée qui ne dérange pas l'enseignement	Manquements à des règles qui ne dérangent pas la classe	Comportements qui dérangent la classe et l'apprentissage	Comportements dangereux pour l'élève et les autres	Autres comportements
Chuchotements:	Quitter sa place sans permission :	Ne pas terminer son travail :	Se déplacer à volonté dans la classe :	
Cesser de prêter attention quelques secondes :	Interpeller quelqu'un :	Faire autre chose que ce qui est demandé :	Faire des commentaires désobligeants :	
Rêvasser :	Manger un bonbon ou autre :	Infraction aux règles de silence et de déplacements :	Continuer à parler après plusieurs reprises :	

Lancer des objets : Frapper un élève : Défier l'enseignant :

Parler sans Refuser de travailler : Refuser de coopérer :

permission:

Actuellement étudiante en Master 2, sciences et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, spécialité « professeur des écoles », à l'IUFM de Douai, je réalise un mémoire de recherche sur la discipline scolaire. Dans ce cadre, je me permets de vous soumettre ce questionnaire anonyme et confidentiel. D'avance, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de vous prêter au « jeu » et au temps que vous allez y consacrer. Pour d'éventuelles questions ou informations, n'hésitez pas à me joindre soit par mail à l'adresse suivante marine.roponus@gmail.com ou par téléphone au 06 83 59 24 49.

1. Depuis combien de temps enseignez-vous ?	
2. Depuis combien de temps enseignez-vous à l'écol	e maternelle ?
3. Depuis combien de temps enseignez-vous dans ce	et établissement ?
4. Vous enseignez en :	
Toute petite section	
Petite section	
Moyenne section Grande section	
5. Cela fait combien d'années que vous enseignez da	ans ce niveau ?
6. Combien d'élèves avez-vous dans votre classe ?	
7. Votre établissement est-il classe en :	

RRS

RAR

Autre :				
8. D'après vous quelles sont les principales caractéristiques d'un enfant âgé de deux à cinq ans ?				
9. D'après vous quel serait le comp	ortement idéal d'un élève à l	école maternelle ?	2	
10. Etes-vous d'accord pour dire qu	ne l'enfant âgé de deux à cinq	ans :		
est un être perfectible	Pas d'accord du tout	D'accord	Tout à fait d'accord	
n'est pas encore une personne				
est un être privé de raison				
est un être sociable				
est un sauvage				
est un être bon				
est une personne à part entière				
n'est pas un enfant autonome				

Ecole d'application

est un être doté d'intelligence
est un être méchant
Autres propositions :
11. D'après vous comment l'enfant parvient-il à devenir un élève au sein de la classe ?
12. Selon vous, de quelle(s) manière(s) la classe peut-elle faire évoluer les comportements des élèves ?
13. Quels sont, selon vous, par ordre d'importance, les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école
maternelle doit posséder dans le cadre du travail scolaire ?
- être motivé
- être attentif
-être capable de fournir des efforts
- être disponible

- avoir un bon esprit d'organisation

- être soigneux
- avoir de bons résultats
- savoir se tenir tranquille
- ne pas copier sur les autres
- faire preuve de bonne volonté
- être intelligent
- rester assis
- savoir se taire
-demander la parole avant de parler
14. Quels sont, selon vous, par ordre d'importance, les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école
maternelle doit posséder dans le cadre du vivre ensemble ?
- ne pas être agressif envers ses
camarades
- être bon camarade
- être poli
- être respectueux envers le maître
- être respectueux envers ses
camarades
- porter de l'intérêt pour le groupe
classe
- écouter les autres
- savoir s'autogérer
- ne pas discuter les ordres du
maitre
- être habillé de façon correcte
- être propre sur soi
- ne pas se faire remarquer
- rester assis
- demander la parole

15. Pouvez-vous citer des comportements que vous ne toléreriez absolument pas dans votre classe?
16. Avez-vous déjà eu à faire face à ce(s) type(s) de comportement(s) ?
2017 Wez Yous deju ed a faire face a cets/ type(s) de comportement(s) .
oui
non
11011
Si oui, merci de bien vouloir répondre aux questions 17, 18 et 19.
Si non, vous pouvez passer directement à la question 20.
17. Si oui, comment avez-vous réagi pour chacun des cas ?
271 of oary comment avez vous reag. pour enacun des eus :
18. Si oui, quels ont été les effets sur le ou les élève(s) concerné(s)?

19. Si oui et si cela se reproduisait, réagiriez-vous de la même façon ? Pourquoi ?
20. Si cela ne vous est jamais arrivé, comment auriez-vous pu réagir ?
-
21. Avez-vous mis en place dans votre classe un système de règles collectives à respecter ?
oui
non
Si oui, merci de passer à la question suivante.
Si non, vous pouvez répondre directement à la question 23.
22. Si oui, quelles sont ces règles ?
22. 31 Out, quelles soitt des legies :

23. Si non, quels moyens utilisez vous pour gérer votre groupe classe ?

24. Un des rôles centraux de l'enseignant est de maintenir l'ordre et la discipline dans la classe lors des
apprentissages afin de contrôler le comportement des élèves. Etes- vous d'accord ? Pourquoi ?

25. Gérer sa classe lors des apprentissages efficacement c'est contrôler chaque élève. Etes-vous d'accord avec
cette affirmation ? Pourquoi ?

-
26. Un programme d'enseignement individualisé peut éliminer la plupart des problèmes de gestion de classe. Etes-
vous d'accord avec cette affirmation ? Pourquoi ?

27. Ne pas donner de limites aux élèves car cela empêche d'atteindre leur propre potentiel. Etes-vous d'accord
avec cette affirmation ? Pourquoi ?
28. Lorsqu'un élève a un comportement inapproprié, c'est souvent parce qu'on lui a donné un travail inapproprié.
Etes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi ?
29. Gérer efficacement sa classe, c'est l'aider à résoudre un grand nombre de ses problèmes par elle-même. Etes-
vous d'accord avec cette affirmation ? Pourquoi ?
30. Il faut féliciter les comportements acceptables des élèves et éviter de féliciter ceux qui sont inacceptables.
Etes-vous d'accord avec cette affirmation ? Pourquoi ?
31. Quelle est la formation que vous avez suivie ?

33. Quel est votre âge?	
	_
34. Vous êtes :	
Une femme	
Un homme	
	Merci d'avoir participer à ce questionnaire

Annexe 3 a

• Les punitions que les enseignants disent utiliser et celles observées dans les classes

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponses de l'enseignant 2	Réponses de l'enseignant 3
16) Avez-vous eu affaire à ce ou ces type(s) de comportements ? (que vous ne toléreriez pas dans votre classe)	oui	oui	oui
17) Si oui, comment avez-vous réagi pour chacun des cas?	« Le plus difficile est de se maîtriser pour ne pas « envenimer » l'état de crise. J'ai isolé l'enfant et attendu qu'il se calme. Quand il s'est apaisé nous avons eu une discussion pour savoir les causes et les conséquences d'un tel acte. Je voulais que ce soit l'enfant qui reconnaisse de lui-même qu'il était allé beaucoup trop loin ».	« Mise en retrait de l'élève : sorti du groupe sur un temps réduit : ne participe pas à l'activité en cours »	« dialogue avec le groupe classe et en tête en tête + aide du RASED »
18) Si oui, quels ont été les effets sur le ou les élève(s) concerné(s)?	« Il s'est calmé, les crises se sont renouvelées mais de plus en plus espacées, elles sont maintenant très rares ».	« Permet de retrouver un peu de sérénité au sein du groupe. Permet à l'élève isolé une prise de recul »	« changements d'attitude mais il faut être patient »
19) Si oui, et si cela se reproduisait, réagiriez-vous de la même façon? Pourquoi?	« oui, je pense que sur le moment l'élève est dan tel état qu'il n'écoute plus personne. Au calme, il est plus facile d'examiner la situation pour comprendre ce qui a vraiment provoqué une telle crise ».	« oui, ça permet de calmer tout le monde. Ça permet à l'élève de comprendre que son comportement est inapte à la réussite de l'activité »	« oui, je crois au dialogue et au temps »
Moyens utilisés par l'enseignant observés :	Enseignant 1	Enseignant 2	Enseignant 3
Indices non verbaux (geste et	X	XXXXXXX	XXX

regard)			
Rappel verbal : discret public	XXXXXXXXX	X XXXXXXXXX	XX XXXXX
Répétition du rappel	XXX	X	X
Valorisation d'un enfant « modèle »			
Retrait de l'élève : exclusion privé de l'activité	X	XX	X
Réaction de l'élève : Cesse de perturber	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXX	XX
Continue de perturber		XX	
Autres:	L'élève qui a été exclu l'a été car il a bousculé un de ses camarades, l'enseignante l'a exclu temporairement en le faisant s'asseoir au fond de la classe. Puis après cinq minutes, il est venu s'excuser auprès de l'enseignante et de son camarade.	Lorsque l'élève ne change pas de comportement l'enseignant le rappelle à l'ordre verbalement en augmentant le son de sa voix. L'exclusion de l'élève au coin de la classe fait suite à trois rappels à l'ordre oraux et en public, l'élève suite à chacun s'est calmé puis a recommencé à perturber le déroulement de l'activité. La deuxième exclusion a eu lieu au coin regroupement, l'élève continuait à parler après les rappels à l'ordre de l'enseignante, il a donc été changé de place. Les paroles de l'enseignante étaient : « Y tu veux la parole? Viens devant le tableau je te la	Un élève de la classe, après un premier rappel à l'ordre, continuait de parler, l'enseignante le menaça de prévenir ses parents à l'heure des mamans : « je vais devoir le dire encore à maman ». Suite à cette menace, l'élève se mit à pleurer, l'enseignante le laissa ainsi et continua d'expliquer l'activité.

	donne », l'élève se tait, l'enseignante ajoute « bon b tu changes de place, mets-toi là » et elle désigne un autre	
	banc.	

Annexe 3b

• Les punitions que les enseignants débutants disent utiliser

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponses de l'enseignant 2
16) Avez-vous eu affaire à ce ou ces type(s) de comportements ? (que vous ne toléreriez pas	oui	non

dans votre classe)		
17) Si oui, comment avez-vous réagi pour chacun des cas?	«Un élève a insulté un autre élève ne pensant pas que je l'entendrais. J'ai « réprimandé » l'élève impoli el lui expliquant que l'insulte n'était pas une solution et que s'il y avait un problème par la suite, je préférerais qu'il vienne m'en parler. Je lui ai demandé de s'excuser auprès de son camarade devant moi».	
18) Si oui, quels ont été les effets sur le ou les élève(s) concerné(s)?	«Il m'a demandé pardon puis s'est excusé auprès de son camarade».	
19) Si oui, et si cela se reproduisait, réagiriez vous de la même façon? Pourquoi?	« je pense que je réagirais de la même façon : en haussant le ton puis en ayant une discussion».	
20) Si cela ne vous est jamais arrivé, comment auriez-pu vous réagir?		« c'est bien ce qui me fait le plus peur parce que je ne sais pas comment réagir »
21)Avez vous mis en place des règles de vie dans votre classe?	non	oui
22) Si oui, quelles sont ces règles?		« des règles du type : je dois, je ne dois pas »
23) Si non, quels moyens utilisez-vous pour gérer votre groupe classe?	« si un élève ne respectait pas les règles, je lui expliquais avec des mots simples et compréhensibles »	

Annexe 3c

• Conceptions et représentations du jeune enfant et de l'élève idéal

Questions du questionnaire :	Réponses de l'enseignant 1	Réponses de l'enseignant 2	Réponses de l'enseignant 3	Réponses de l'enseignant 4	Réponses de l'enseignant 5
caractéristiques d'un enfant âgé de deux à	« C'est une personne en pleine construction, pleine de vie et d'entrain, qui veut découvrir plein de choses. C'est une personne curieuse du monde qui l'entoure et qui s'interroge sur beaucoup de choses. »	« spontanéité, enthousiasme, aimant bouger et découvrir »	« enthousiasme, spontanéité et vivacité »	«Introverti ou au contraire très expressif, éveillé. Peu autonome malgré une progression évidente. Relativement sociable »	« Un enfant de cet âge est beaucoup dans l'affectif, il commence à se détacher de ses parents et à s'aventurer vers l'inconnu ».
10) Etes vous d'accord pour dire que l'enfant âgé de deux à cinq ans :					
Est perfectible	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
N'est pas encore une personne	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est privé de raison	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est sociable	d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	d'accord	pas du tout d'accord
Est sauvage	pas du tout d'accord	pas d'accord du tout	pas d'accord du tout	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
Est bon	d'accord	tout à fait d'accord	d'accord	d'accord	d'accord
Est une personne à part entière	d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	d'accord	d'accord

N'est pas autonome	d'accord	Il est en construction d'autonomie	d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Est doté d'intelligence	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord
Est méchant	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord	pas du tout d'accord
27) Ne pas donner de limites aux élèves car cela empêche d'atteindre leur propre potentiel. Etes vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi?	« Non, un enfant a besoin de limites, de cadres, de repères pour avancer ».	« Non, l'enfant a besoin de repères pour se construire. Jusqu'où faut-il aller, jusqu'où je peux aller, c'est rassurant ».	« Non, l'élève même très jeune peut comprendre les limites »	« Plutôt d'accord. Les limites doivent exister mais elles ne doivent pas être fixes, non transgressables. Elles existent justement pour être à un moment précis dépassées, permettant à chaque élève d'évoluer selon un rythme personnel, ne les empêchant pas d'atteindre leur propre potentiel ».	« Non, pour pouvoir vivre en communauté il faut des règles, elles aident à grandir. Il y a des droits et des devoirs et l'enfant doit le comprendre ».
parvient-il à devenir un élève au sein de la	« Il passe du statut d'enfant à celui d'élève en intégrant les règles de vie de la classe et en apprenant à vivre avec les autres ».	« En construisant des repères sur ce qu'est l'école, ce qu'on attend de lui au sein de la classe, au sein des activités. En comprenant les buts de ce que l'on lui propose et les progrès qu'il réalise ».	« Quand il se sent e confiance, il est en état d'apprendre, il a envie d'apprendre. Les différences de tempérament de chacun font que, au regard de ce qui se passe dans la classe, les élèves plus « agités », trouvent à un moment dans leur scolarité leurs temps d'apaisement,	« En entrant dans la classe et en ayant pour premier réflexe de dire bonjour. L'enfant s'inscrit dans son groupe, il est conscient qu'il prouve sa présence parmi ses pairs. Les rituels sont ainsi primordiaux, participant à l'élaboration du statut élève. Les règles	« Il devient élève grâce aux autres élèves et grâce à l'enseignant qui lui inculque des apprentissages en lien avec le devenir élève».

		apprentissages. Ce n'est	appliquées en classe font également de l'enfant un élève»	
que vous ne toléreriez	« agressivité envers les autres et non respect de la parole de l'adulte »	l'erreur de l'autre, violences physiques ».	violence verbale ou physique, l'impolitesse	« que deux ou plusieurs élèves s'insultent méchamment ou se battent»

13) Quels sont selon vous les cinq comportements et attitudes que l'élève de l'école maternelle doit posséder dans le cadre du travail scolaire :					
Être motivé	oui	oui	Oui		
Être attentif	oui	oui		oui	oui
Être capable de fournir des efforts	oui	oui	Oui	oui	oui

Être disponible	oui		oui		
Avoir un bon esprit d'organisation		oui	oui		
Être soigneux			oui		
Avoir de bons résultats					
Savoir se tenir tranquille		oui			
Ne pas copier sur les autres					
Faire preuve de bonne volonté	oui			oui	oui
Être intelligent					
Rester assis				oui	
Savoir se taire					oui
Demander la parole avant de parler				oui	oui

RESUME

Les incivilités font partie de la vie quotidienne de l'école et cela dès l'école maternelle. En effet dès leur plus jeune âge, les enfants expérimentent la relation d'autorité, ce qui se constate dans la sphère familiale mais aussi au sein de l'institution scolaire. En tant que future enseignante, la gestion des incivilités est un sujet qui m'a beaucoup questionné et notamment comment faire face aux incivilités des élèves et plus particulièrement des jeunes élèves? Pour y faire face, la discipline scolaire est un moyen que les professeurs utilisaient jadis et utilisent toujours aujourd'hui. C'est ce sur quoi ce mémoire s'intéresse et plus précisément ce dernier a pour objectif de répondre à la problématique suivante : quelles sont les formes de la discipline scolaire à l'école maternelle aujourd'hui?

L'école maternelle est composée d'élèves ayant entre deux et cinq mais les punitions que les enseignants utilisent et disent utiliser sont-elles spécifiques au jeune enfant ? Pour répondre à ce sujet, la recherche a interrogé des enseignants titulaires, les a observé mais elle s'est aussi adressée à des futures enseignants ayant eu un premier contact avec l'école maternelle.

Cette recherche a montré que le thème de la discipline scolaire est délicat et difficile à aborder avec les enseignants, en effet ces derniers n'osent pas dire comment ils font face aux incivilités des jeunes élèves dans leur classe. Ce mémoire témoigne donc d'un paradoxe existant entre ce que les enseignants disent et font réellement. En effet les enseignants et futurs enseignants semblent vouloir tendre vers des formes de la discipline scolaire spécifique au jeune enfant mais dans leur pratique ils n'y parviennent pas et utilisent celles de l'école élémentaire.

MOTS-CLEFS:

discipline scolaire / enfant / élève / maternelle / enseignant / punition